

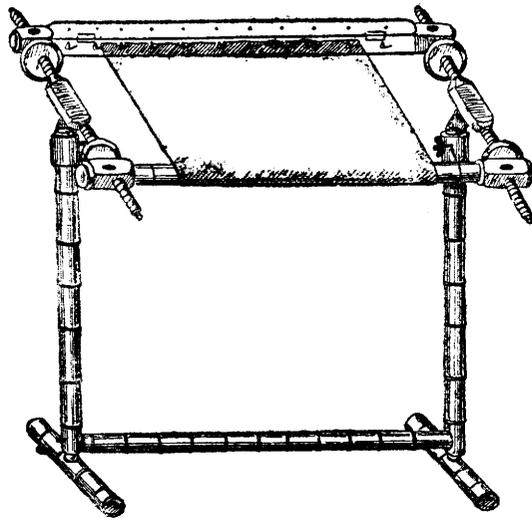
fig. 13) ; les « rosaces » (pl. 78, fig. 9) ; les « chenilles » (pl. 78, fig. 14) ; les « coquilles » ; la « tortue » ; les « éventails » ; les « camélias » ; les « feuilles de chêne » ; les « roues de paon » ; les « feuilles de fraisier » ; les « agrafes » ; les « fougères » ; les « triangles » ; le « gui » ; le « dahlia double » et

« simple » ; le « martinet » ; les « chrysanthèmes » et les « violettes ».

On donne le nom de *point d'Irlande fin* aux genres à petits motifs (pl. 78, fig. 1 à 7 inclusive-ment) et le nom de *gros point d'Irlande* aux genres ornés de gros motifs sur- brodés en relief (pl. 78, fig. 15 à 19 inclusive-ment).



FIG. 17 à 19.

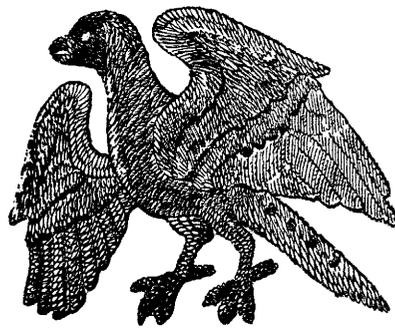


Le métier et les crochets à broder.



L'Irlande s'est de tout temps spécialisée dans la fabrication des genres fins, tandis que les autres pays, comme la France et la Belgique, se spécialisent plutôt dans la confection d'Irlande à motifs gros, saillants et faisant de l'effet.

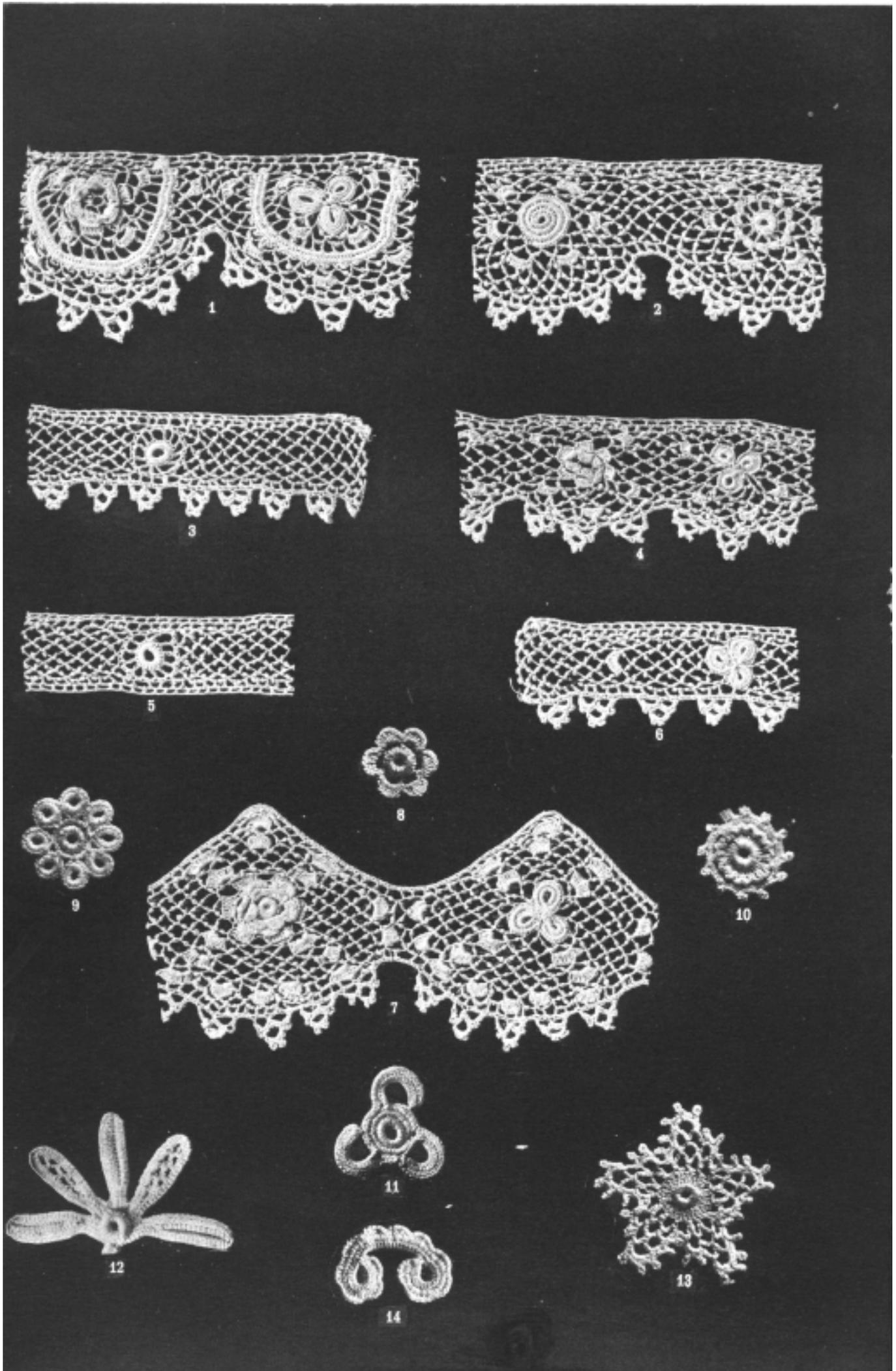
C'est un Jésuite qui, lors de la terrible famine qui sévit en Angleterre en 1846, introduisit cette industrie en Irlande ; de là le nom de « Jesuits-laces » donné aux points d'Irlande.

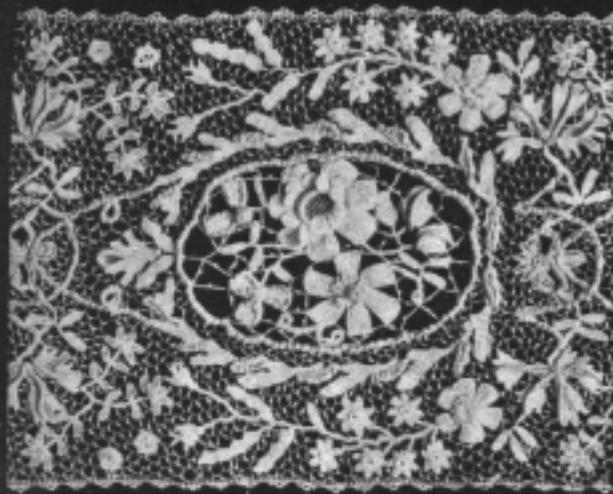


EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXVIII.

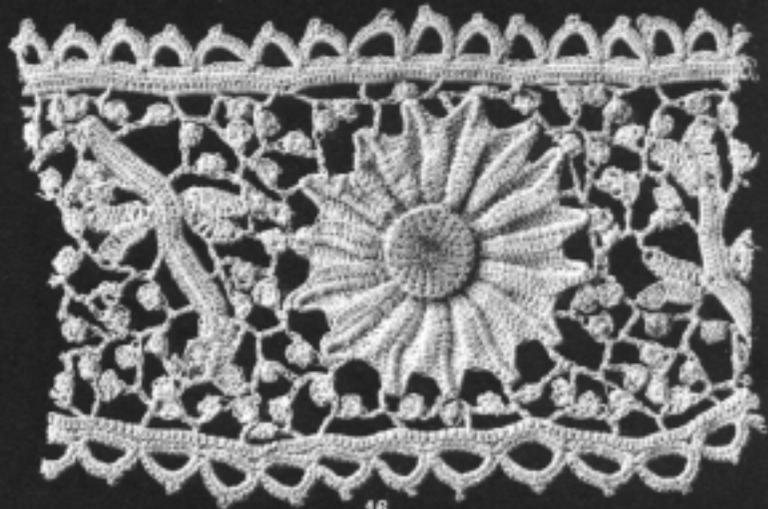
*LES POINTS D'IRLANDE FINS ET LES GROS POINTS D'IRLANDE.*

1. — Irlande à dessins « fers à cheval », « rose » et « feuille de trèfle ».
2. — » à « roue et spirale pleine ».
3. — » à « roue ».
4. — » à « feuille de trèfle ».
5. — Entredeux à « roue ».
6. — Irlande à « feuille de trèfle ».
7. — Irlande incrustation à « rose et feuille de trèfle ».
8. — Motif d'Irlande connu sous le nom de « la Marguerite ».
9. — Rosace d'Irlande.
10. — La « rose d'Irlande aux ailes de moulin ».
11. — Le « marron ».
12. — La « feuille de palmier ».
13. — « L'étoile ».
14. — La « chenille ».
- 15, 16 et 18. — Entredeux de point d'Irlande à gros motifs surbrodés en relief.
- 17 et 19. — Dentelle et volant en gros point d'Irlande.

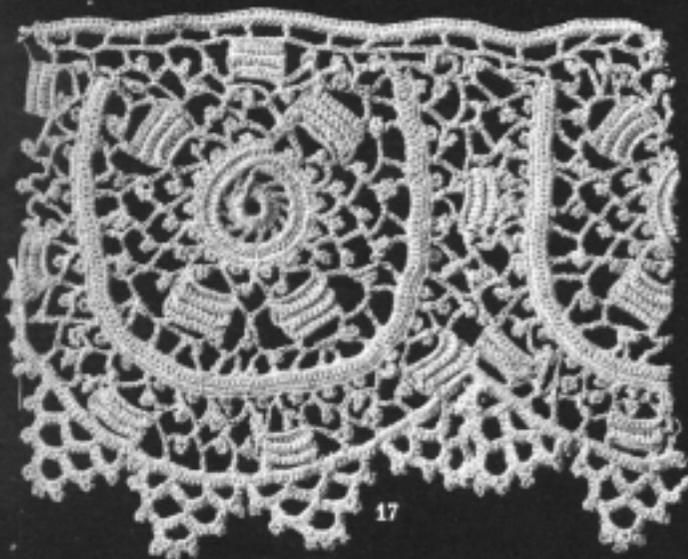




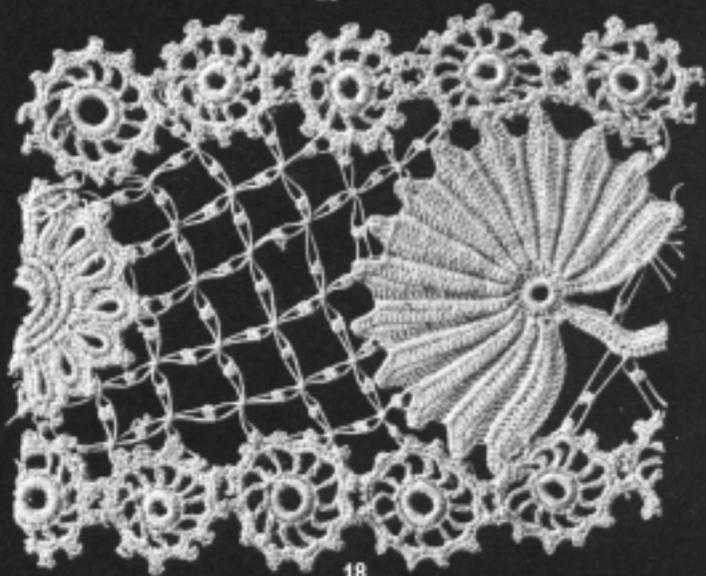
15



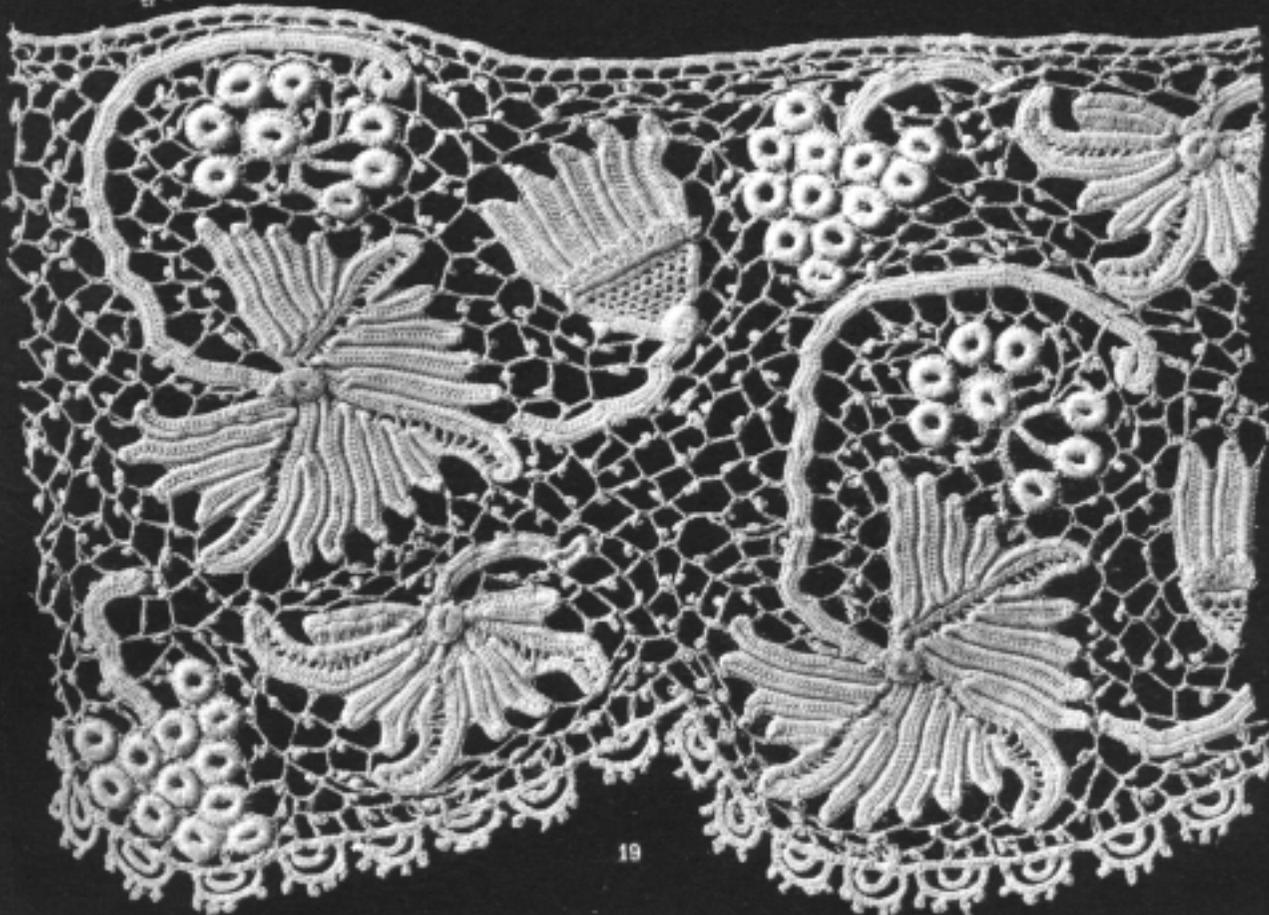
16



17



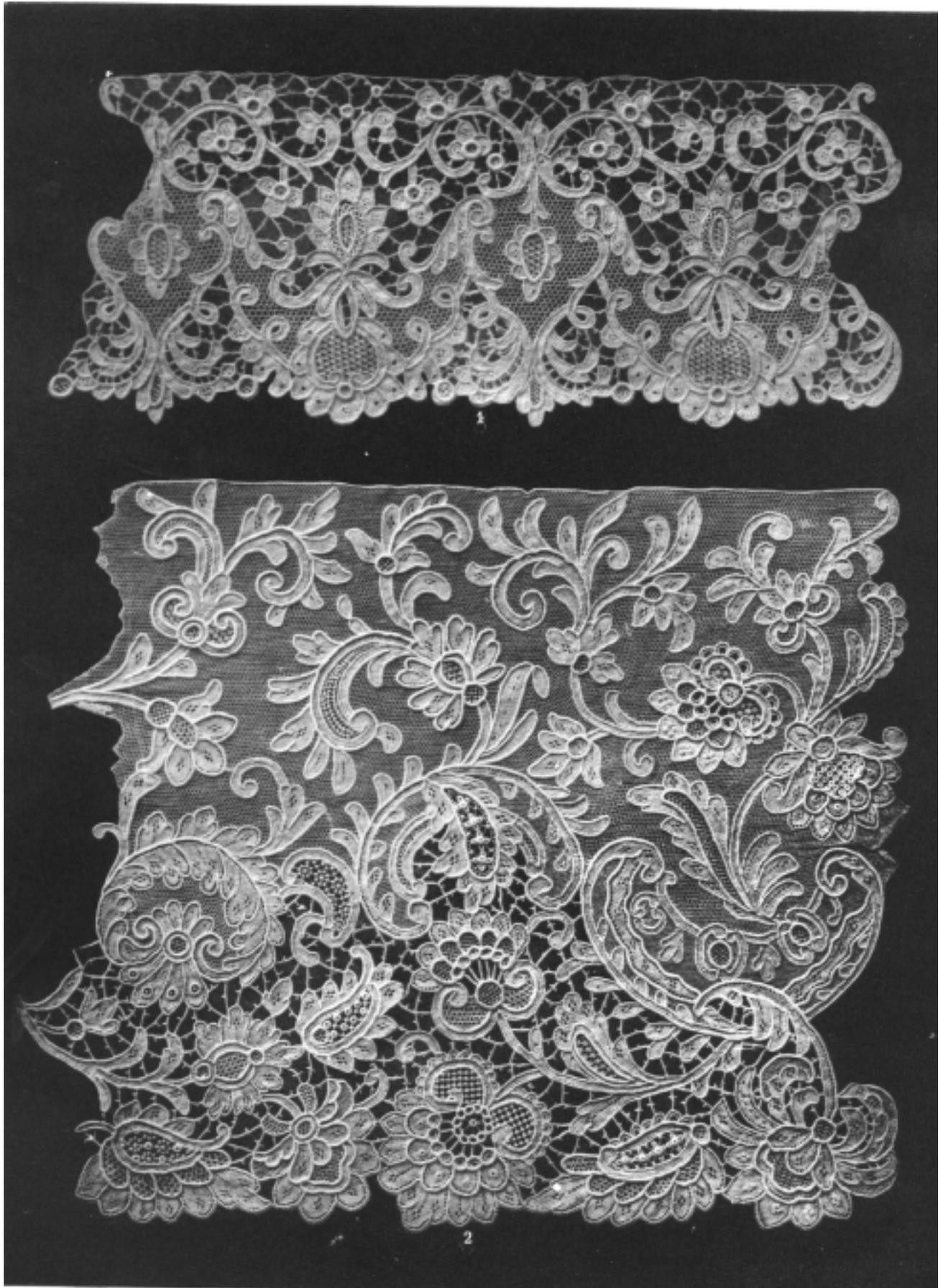
18



19



LES POINTS COMPOSÉS DE VENISE ET DE POINTS GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.

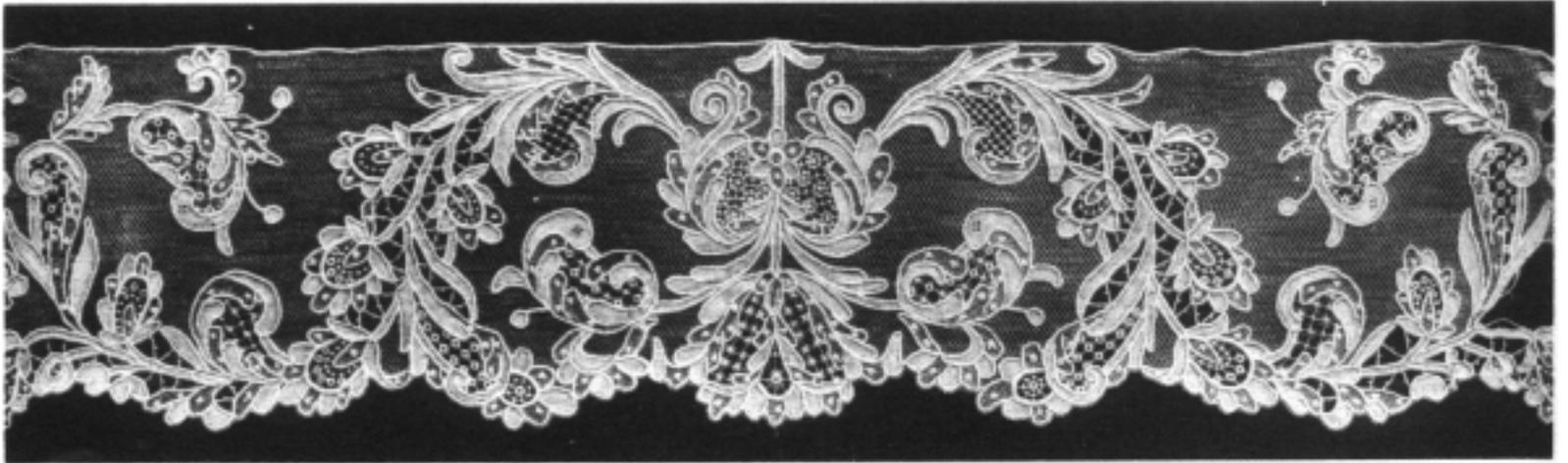


EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXX.

*LES POINTS COMPOSÉS DE VENISE ET DE POINT GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.*

1. — Riche bande combinée de « Venise bridé » et de point gaze (style Louis XV).
  
2. — Motif en « Venise » représentant une « danse grecque ».
  
3. — Devant de tabernacle composé de Venise et de point gaze.
  
4. — Précieux motif de style Louis XIV combiné de points variés.
  
5. — Superbe motif central d'un couvre-lit à points mélangés représentant « la lanterne de Diogène ».
  
6. — Riche motif central d'un couvre-lit à points mélangés représentant « une danse au soleil ».

LES POINTS COMPOSÉS DE VENISE ET DE POINTS GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.



1



2



3



4



5



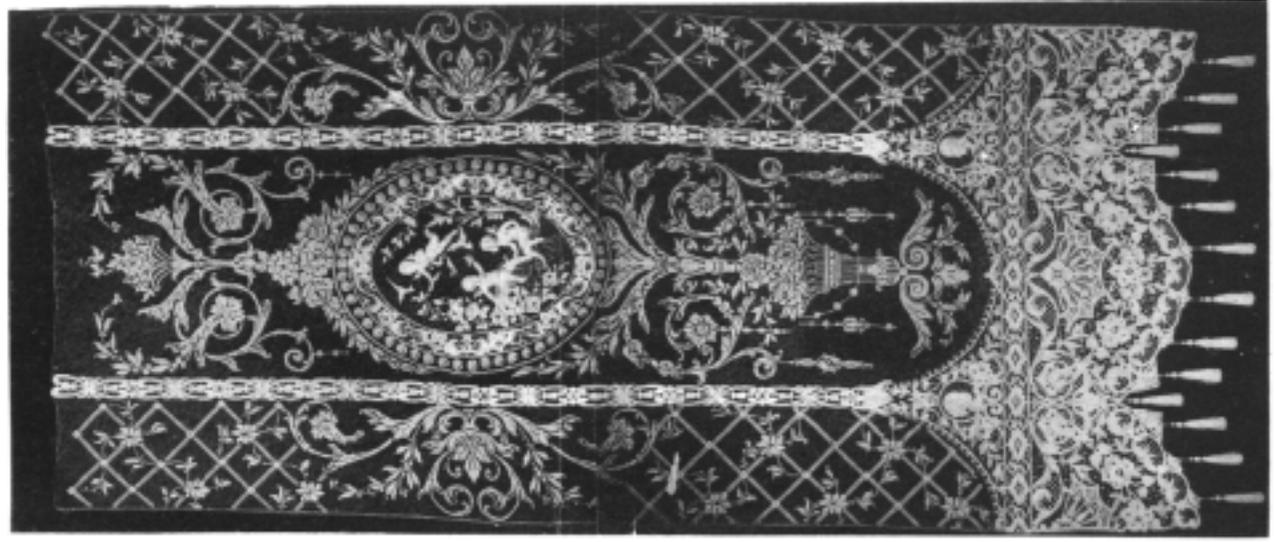
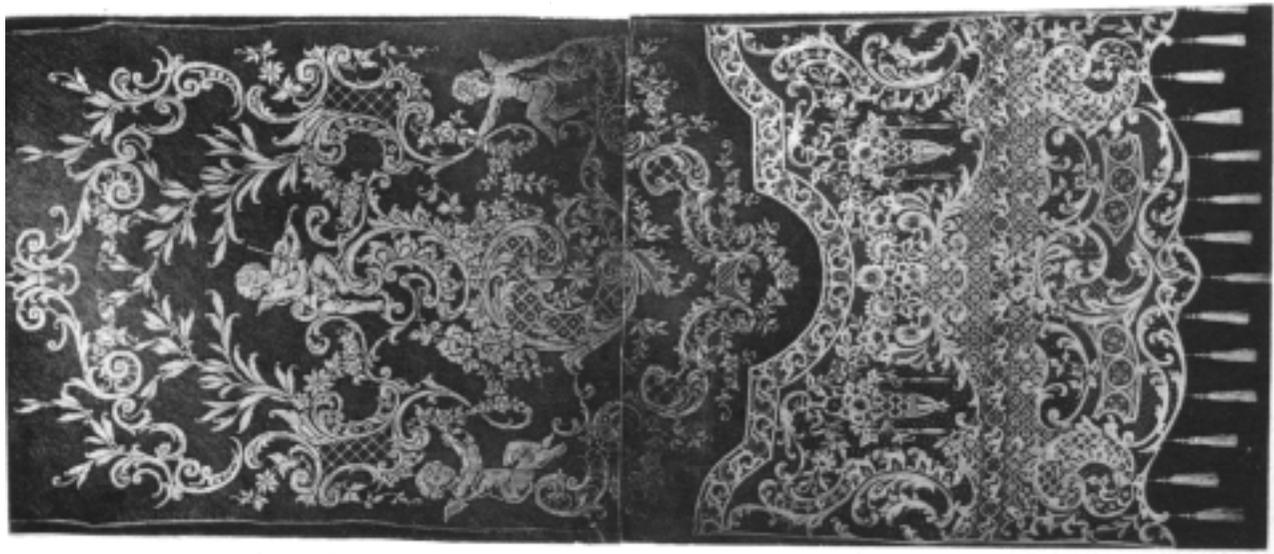
6

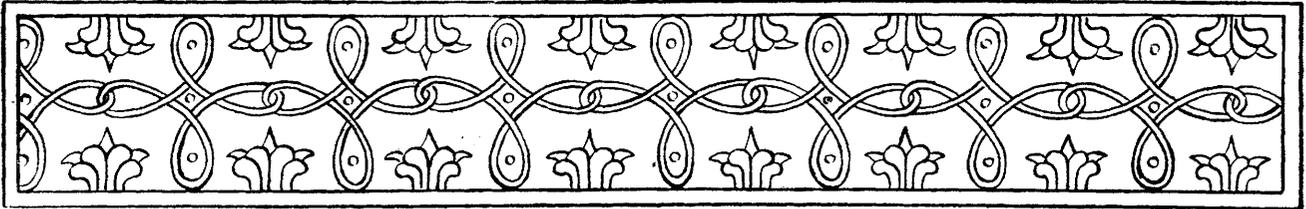
EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXI.

*LES POINTS COMPOSÉS DE VENISE ET DE POINT GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.*

1. — Superbe modèle de store dont le dessin, en style Louis XV, représente « la Musique ».  
(Le haut de ce store se trouve interprété en filet incrusté de « jours », orné de barrettes ; le bas est réalisé au moyen de « point de Venise », de « point de France » et de « points gaze » enjolivés d'une infinité de « modes » et de « brodes » extrêmement variés et richissimes.) (Ce store mesure 1<sup>m</sup>40 sur 3<sup>m</sup>40.)
  
2. — Superbe modèle de store dans lequel interviennent les mêmes points que dans le modèle n<sup>o</sup> 1, avec comme motifs principaux des médaillons décoratifs Louis XVI. (Mesure 1<sup>m</sup>50 sur 3<sup>m</sup>40.)
  
3. — Imposte interprété en « Venise » et « point gaze » sur « champ » de brides craquelées. (Cette pièce mesure 0.85 sur 1<sup>m</sup>10.)
  
  
- 4 et 5. — Fragments de stores Louis XV, interprétés en « Venise », « point gaze » et filet.

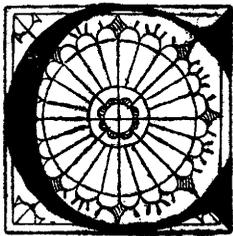
LES POINTS COMPOSÉS DE VENISE ET DE POINTS GAZE.  
PIECES COMBINÉES.





## CHAPITRE XXX.

### LES « POINTS COMPOSÉS DE VENISE » ET DE « POINT GAZE ». PIÈCES COMBINÉES.



COMME l'indique leur appellation, les *points composés de Venise* et de *point gaze* forment une catégorie particulière qui, par leur contexture, tiennent à la fois des *points de Venise* lourds et opaques, des *Burano fins* et des *points-gaze* graciles, mièvres et ténus (pl. 79, fig. 1 et 2, et pl. 80, fig. 1).

Cette composition combinée permet d'obtenir toutes sortes de diversités d'effet.

Les pièces les plus riches sont composées de *points de Venise*, de mats gazés et de brides au milieu desquels s'incrument ou s'entremêlent des personnages, des amours, des oiseaux, des branches, des guirlandes et des fleurs dont la belle tenue et la finesse contrastent avec leur entourage (pl. 80, fig. 5 et 6).

Ces genres de points ont du style et de l'expression ; ils sont d'une inspiration artistique très élevée et se distinguent par une interprétation et une perfection remarquables.

Notre planche 80 reproduit notamment trois splendides motifs dont

l'un (fig. 2) représente une danse grecque, le second (fig. 3) un devant de tabernacle et le troisième (fig. 4) une corbeille Louis XIV d'une préciosité extraordinaire.

Il se fait, et il s'est fait d'ailleurs, en dehors de la catégorie des *points composés de Venise* et de *point gaze*, et de celles composées de *Venise bridé* et de *Burano fin* (pl. 80, fig. 1), un grand nombre de pièces de dentelles mélangées de toutes sortes de points dans lesquels les incrustations de dentelles alternent avec les combinaisons les plus variées.

On verra planche 81, fig. 1 à 5, les splendides modèles d'imposte et de stores Louis XV et Louis XVI, dans lesquels interviennent les combinaisons les plus riches, ainsi que le magistral et somptueux rideau de grand style représenté planche 82, et aussi le superbe volant reproduit planche 83, exécuté en partie, en *dentelle de Bruxelles à fond gaze*, et en partie, en *point d'Argentella*. Le ciel de ce volant enrichi d'un « champ » constellé de « diamants », est une vraie trouvaille. Il augmente, par sa préciosité voulue, l'importance prétentieuse qu'ont les dieux chinois assis sur leur trône, que cette magnifique pièce de dentelle représente.



EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXII.

*LES POINTS DE VENISE ET DE POINT GAZE. — PIÈCES COMBINÉES.*

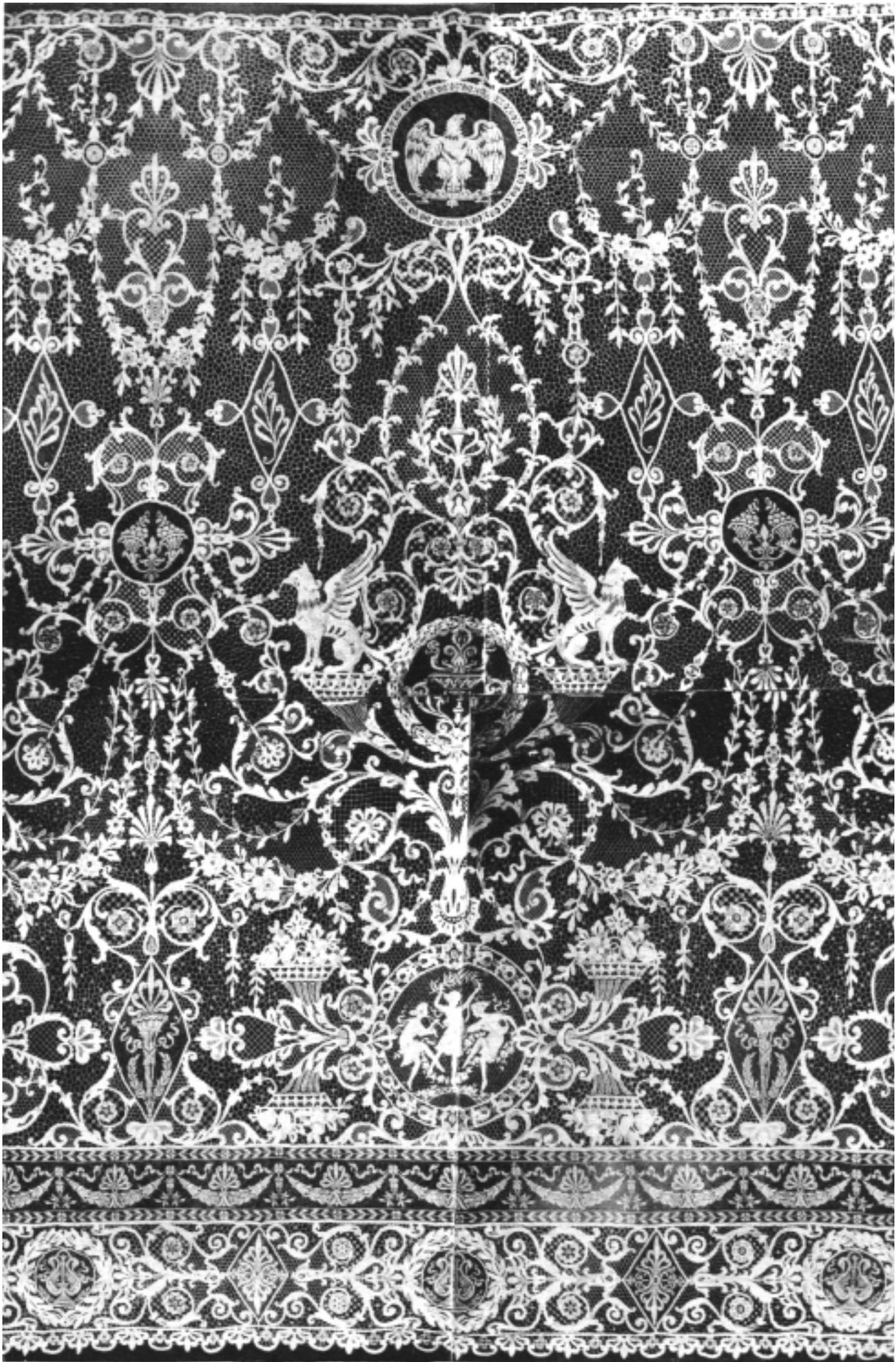
Somptueux rideau de style Empire interprété au moyen d'une combinaison de points de Venise, de point gaze, de point de France, filet, et brides simples picotées ou craquelées.

Dans le médaillon central de cette pièce figure un vase contourné d'une couronne impériale à côté de laquelle on voit deux griffons ailés posés sur deux cornes d'abondance.

Dans celui du haut suspendu et rattaché à l'aide de guirlandes foliolées et palmées, on remarque l'aigle de Napoléon I<sup>er</sup> : le médaillon du bas à côté duquel figurent quatre cornes d'abondance et deux torchères, représente une danse grecque exécutée à l'aiguille. — Les motifs susmentionnés se trouvent soulignés par un entredeux exécuté au filet et orné de guirlandes palmées.

Enfin, la bordure qui termine cette pièce de grand style, se compose de trois couronnes et de trois médaillons ornés de lyres. — Ces couronnes se trouvent reliées entre elles par des spires enjolivées çà et là par de minuscules fleurettes qui sont l'une des caractéristiques de la stylisation de l'apogée de l'Empire. (Ce rideau mesure 2<sup>m</sup>70 sur 3<sup>m</sup>60.)

LES POINTS DE VENISE ET DE POINTS GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.

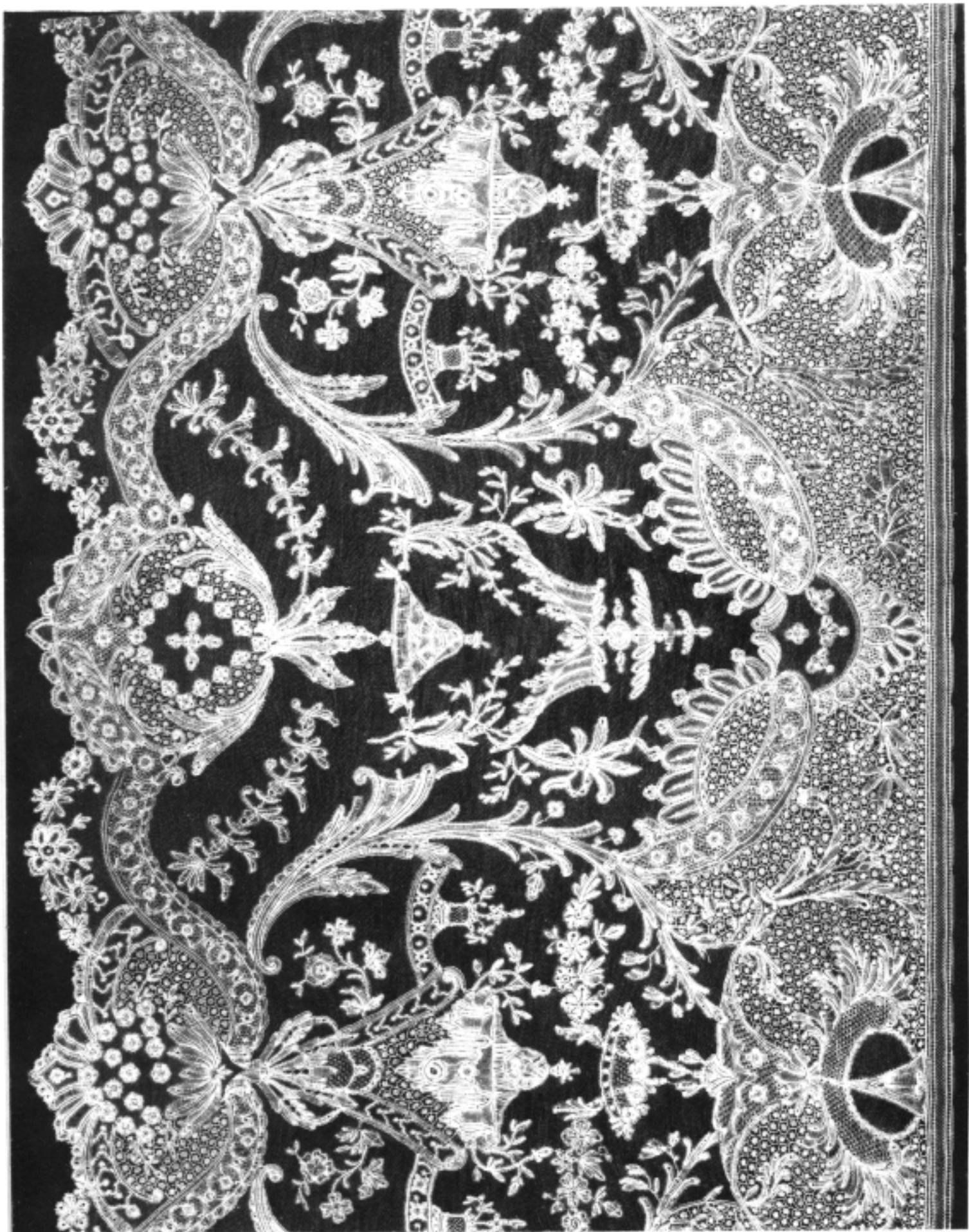


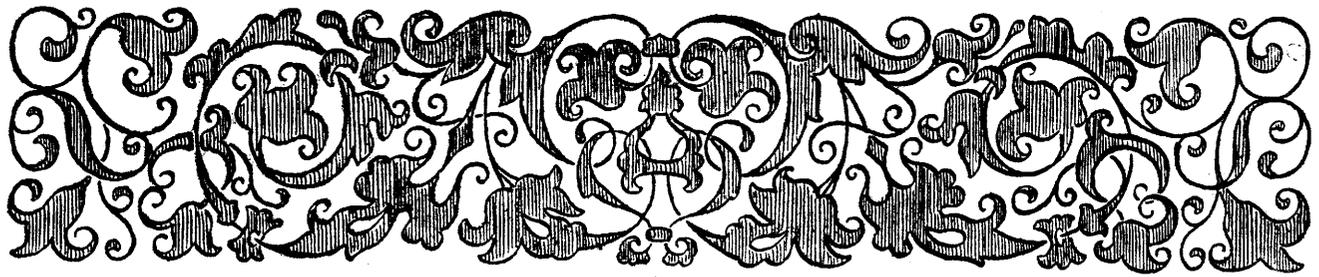
EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXIII.

*LES POINTS COMPOSÉS DE VÈNISE ET DE POINT GAZE.  
PIÈCES COMBINÉES.*

Superbe volant représentant des « dieux chinois », exécuté en partie en point de Bruxelles à fond gazé, et en partie en point d'Argentella.

*(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*





## CHAPITRE XXXI.

### LES « POINTS » ET LES DENTELLES DE BRUXELLES À « FOND GAZÉ ».

 ES points, de même que les *applications de Bruxelles* auxquelles nous consacrons le chapitre suivant, se composent de fleurs et de motifs ornementaux faits séparément aux fuseaux et de fabrication identique à celles entrant dans la composition des *duchesses de Bruxelles*. Mais une différence essentielle les distingue des susdites *applications de Bruxelles* et cette différence réside uniquement dans la manière dont le réseau, presque semblable d'aspect, est fabriqué. Tandis que le réseau des *applications de Bruxelles* est de nos jours un réseau mécanique, celui des *points de Bruxelles à fond gazé*, est entièrement exécuté à l'aiguille : les fleurs et les ornements sont raccordés les uns aux autres, exclusivement par la main de l'ouvrière. En outre, les points de *Bruxelles à fond gazé* ont toujours leurs fleurs et leurs autres motifs insérés ou interposés dans le réseau, alors que les « applications » ont leurs ornements presque toujours cousus sur, c'est-à-dire appliqués à l'aiguille sur du tulle mécanique.

Le réseau des *points de Bruxelles* s'identifie avec celui des *points gaze*

*flamandas*, tandis que leur décor fleuri a pour thème la façon des *duchesses*. Rappelons, à ce propos, qu'on les désigne couramment dans le commerce, lorsqu'elles empruntent des motifs de technique différente, sous l'appellation générique de *dentelles de Bruxelles points mélangés*, c'est-à-dire composés d'une ou de plusieurs variétés de dentelles d'exécution distincte. On intercale fréquemment dans ces dentelles des médaillons en point gaze (pl. 84, fig. 4), et de très jolis « jours » ornés de « modes » souvent extrêmement affinées propres à d'autres points à l'aiguille. Les dentellières baptisent modestement ces ouvrages, qui sont souvent des petits chefs-d'œuvre, du nom de « détails de fonage ».

Notre planche 85 (fig. 4, 5 et 6), et la planche 84 (fig. 1, 2, 3, 4 et 5), donnent d'intéressants spécimens de *dentelles de Bruxelles à fond gazé*, composés de plantes, de fleurs et de fleurettes en fine duchesse ainsi que de jolis « détails de fonage » désignés sous l'appellation de « modes ».

La planche 85 donne, en outre, la reproduction de deux manchettes (fig. 1 et 2) et d'un superbe médaillon en *ancienne dentelle de Bruxelles* (fig. 3), connue sous le nom de « Bloemwerk » (travail à fleurs). Au centre de ce médaillon se trouve un motif représentant Notre-Dame des Sept-Douleurs, incrusté dans l'ancien réseau de point gaze dit « Drochel ».

La même planche reproduit également (fig. 6) un volant de style Louis XV représentant le char de Neptune. Dans ce volant (également orné de « Drochel ») les plats sont exécutés au point de toile, les « jours » sont ornés de fines « brides » ainsi que de « modes » d'une très belle tenue et d'une grande variété. Rappelons, pour mémoire, que sous Louis XV le réseau qui intervenait comme « champ » dans les *anciennes dentelles de Bruxelles à fond gazé*, se confectionnait, soit à l'aiguille, soit aux fuseaux avec du fil de lin filé à la main. Cette fabrication a disparu, faute de fileuses suffisamment adroites pour filer au rouet du fil aussi fin.

---

EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXIV.

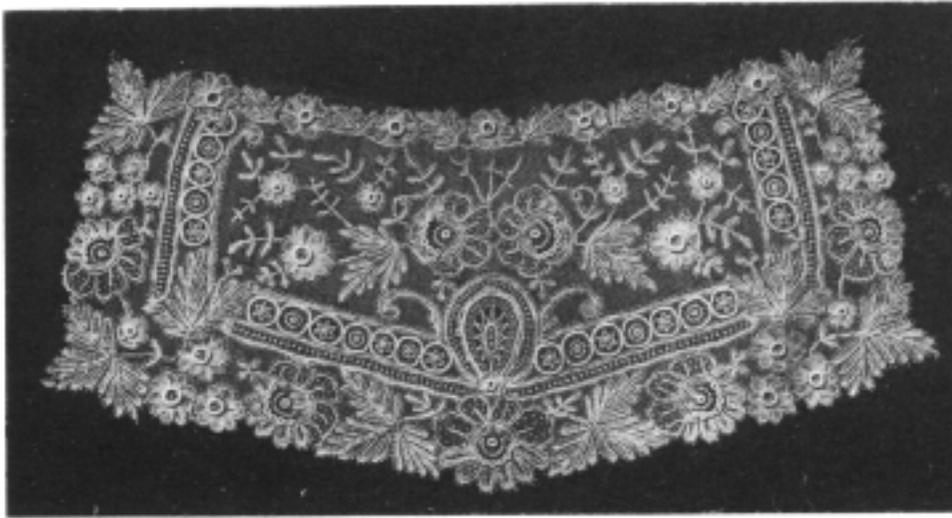
*LES POINTS ET LES DENTELLES A FOND GAZÉ  
(DE FABRICATION MODERNE).*

- 1 — Berthe en dentelle de Bruxelles à fond gazé, ornée de jolies « modes ».
  
- 2 — Manchette en dentelle de Bruxelles à fond gazé, ornée de jolies « modes » et de belles « brodes ».
  
- 3 — Coin de mouchoir en point de Bruxelles à fond gazé, orné de jours garnis de brides riches et de très jolies « modes » qualifiées anciennement par les dentellières de Bruxelles du modeste nom de « détails de fonage ».
  
- 4 — Coin de mouchoir en point de Bruxelles agrémenté d'un médaillon en point gazé.
  
- 5 — Volant assorti à la berthe représentée fig. 1, en dentelle de Bruxelles à fond gazé.

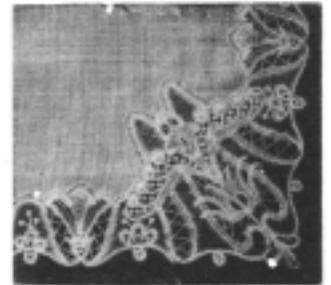
LES POINTS ET LES DENTELLES DE BRUXELLES A FOND GAZÉ.  
(DE FABRICATION MODERNE).



1



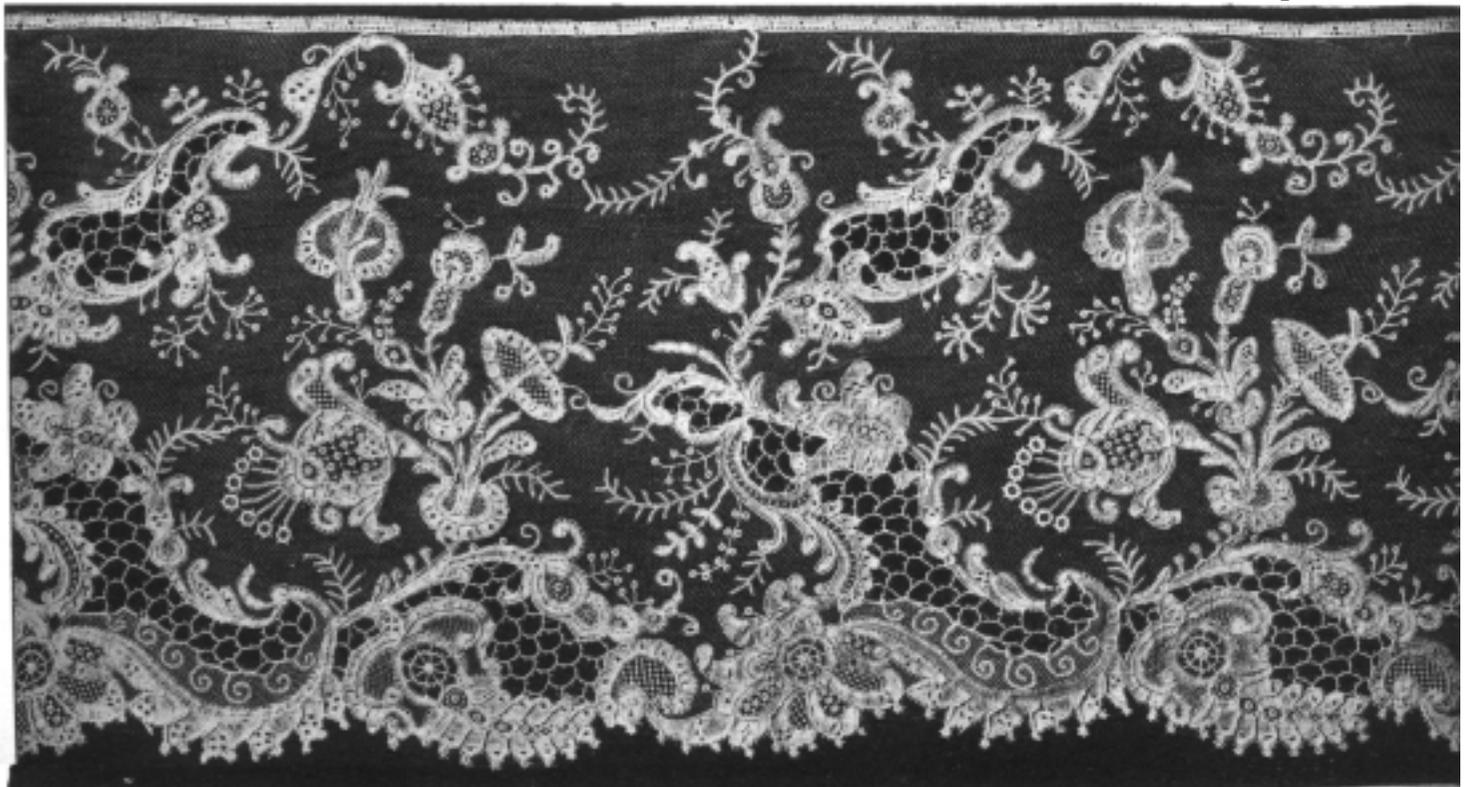
2



3



4



5

EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXV.

LES POINTS ET LES DENTELLES DE BRUXELLES A FOND GAZÉ  
(DE FABRICATION ANCIENNE).

1 et 2. — Manchettes en ancienne dentelle de Bruxelles à fond gazé, dit « Drochel ». — Époque et style Louis XV.

*(Don de M. van der Straeten-Solway aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*

3. — Médaillon en fond gazé de Bruxelles entouré du travail à fleurs, dit « Bloemenwerk », à ramages Louis XIV.

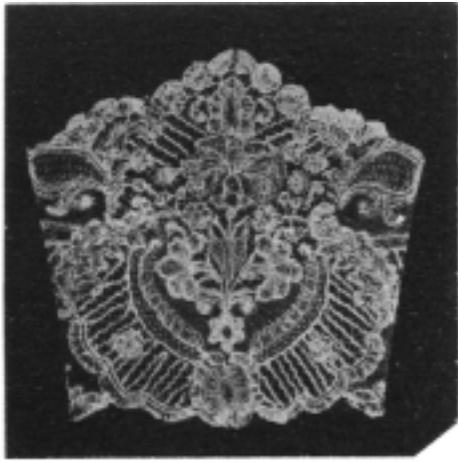
*(Ce médaillon est extrait d'un ancien voile de bénédiction conservé aux Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*

Il représente Notre-Dame des Sept-Douleurs. Cette pièce est d'une technique parfaite. Les « toilés » variés, de même que les « jours », sont on ne peut plus précis et habiles.

4 et 5. — Bordures de dentelles de Bruxelles à fond gazé, ornées de jolies modes.

6. — Volant représentant le char de Neptune, orné de l'ancien réseau belge, dit « Drochel ». Dans ce volant les « plats » sont exécutés au « point de toile », les « jours » sont ornés d'un réseau à pose de quatre épingles, de nombreuses « barrettes » et de « modes ». — Sous Louis XV, le réseau qui intervenait comme fond dans ce genre de dentelles, se confectionnait soit à l'aiguille soit aux fuseaux avec du « fil de lin filé à la main ». — Cette fabrication a disparu parce qu'il n'existe plus de nos jours de fileuses suffisamment adroites pour pouvoir « filer au rouet » du fil aussi fin.

LES POINTS ET LES DENTELLES DE BRUXELLES A FOND GAZÉ.  
(DE FABRICATION ANCIENNE).



1



2



4



3



5



6

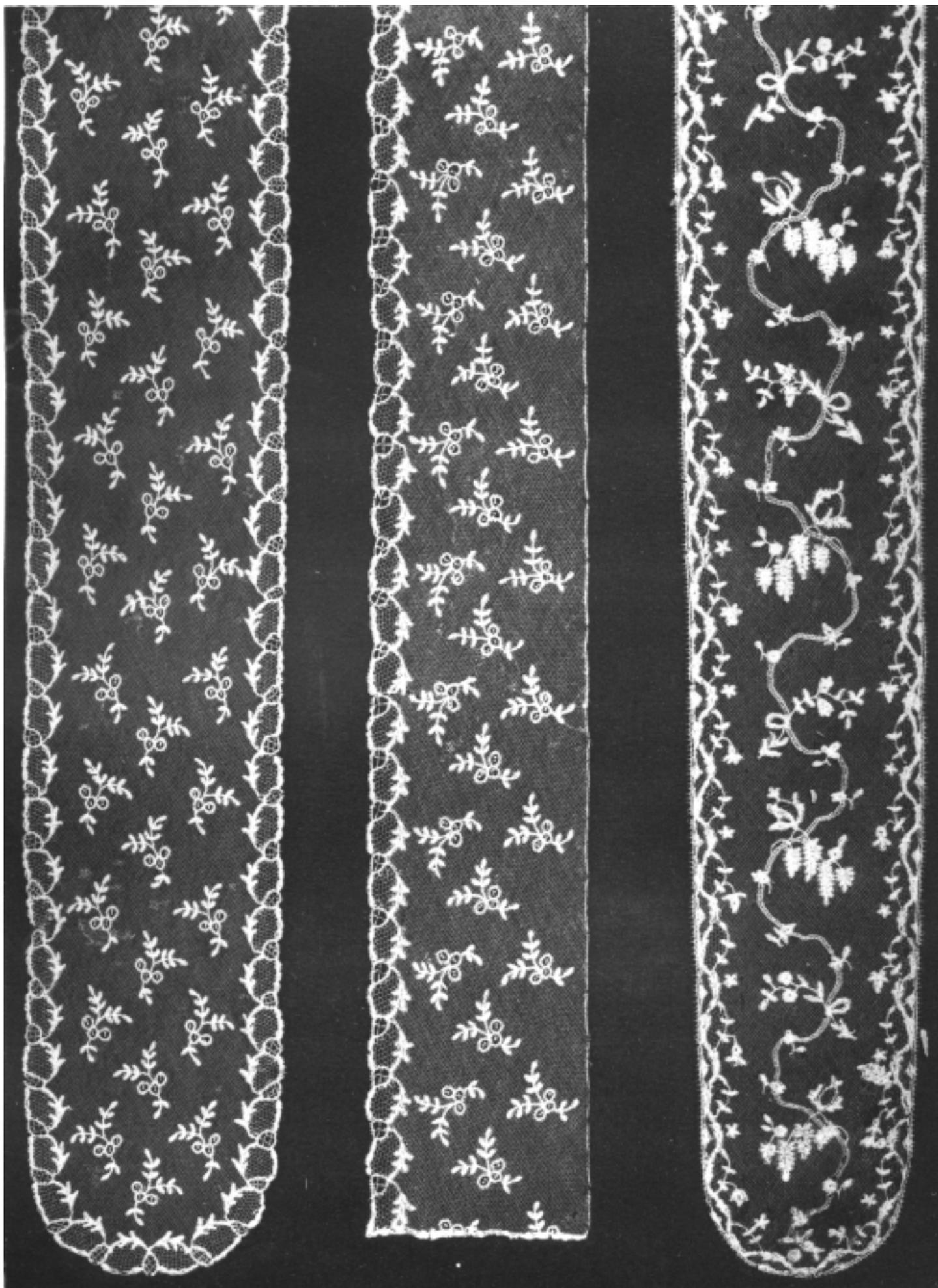
EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXVI.

LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE  
(DE FABRICATION ANCIENNE).

1 et 3. — Barbes en application de Bruxelles ou point d'Angleterre à fleurettes et guirlandes de style Louis XVI, *appliquées* sur vrai « Drochel ». *(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*

2. — Passe de bonnet à petits bouquets et petites guirlandes de style Louis XVI, *appliquées* sur vrai « Drochel ». *(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*

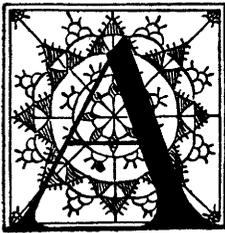
LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE.  
(DE FABRICATION ANCIENNE).





## CHAPITRE XXXII.

### LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU « POINTS D'ANGLETERRE ».



l'origine, le *point dit d'Angleterre* n'était tout simplement que du *point de Bruxelles* à fleurettes, fleurs, bouquets, ornements ou motifs exécutés aux fuseaux ou à l'aiguille, insérés ou appliqués dans le réseau de tulle confectionné à la main, dont nous venons de parler, et nommé « drochel » (pl. 86, fig. 1, 2 et 3, et pl. 87, fig. 1 et 2).

On désigne maintenant sous le nom d'*applications de Bruxelles*, les dentelles composées de fleurs exécutées aux fuseaux et appliquées sur un champ de tulle mécanique d'invention anglaise (pl. 88), ou bien des dentelles ayant des motifs ou des fleurs insérés dans un réseau véritable fait par bandes que l'on relie ensemble.

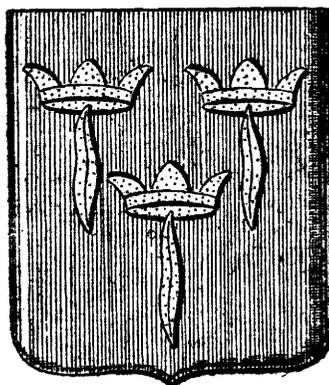
Les dentelles à l'aiguille, dont les fleurs ou motifs sont appliqués sur du tulle mécanique, ont également la même désignation.

Par l'interprétation combinée dans une même pièce de fleurs et de motifs alternativement exécutés, soit à l'aiguille, soit aux fuseaux, certaines *applications de Bruxelles* acquièrent une grande richesse (pl. 88, fig. 1 à 6

inclusivement et pl. 89, fig. 1 et 2). Habituellement leurs plats ou leurs mats sont exécutés en fils plus ou moins fins entourés d'un cordonnet. On y pratique souvent des jours à l'aiguille, d'une magnificence incomparable (voir notamment pl. 89, fig. 2).

Il ne faut pas confondre les *applications de Bruxelles* avec les *points de Bruxelles à fond gaze*, qui s'en distinguent, rappelons-le, par leur réseau entièrement fait à la main.

Armoiries des dentellières  
de Bruxelles.



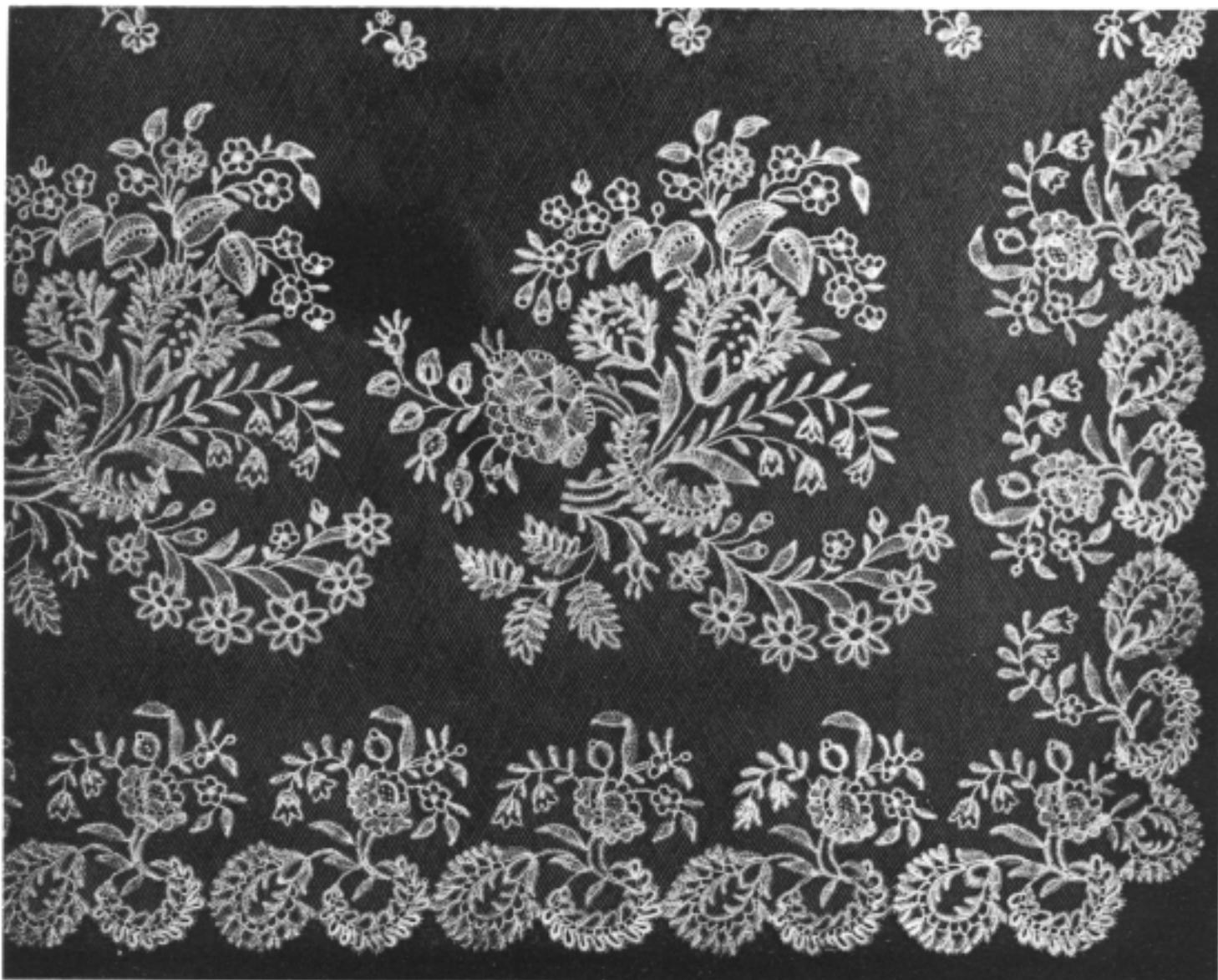
EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXVII.

LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE  
(DE FABRICATION ANCIENNE).

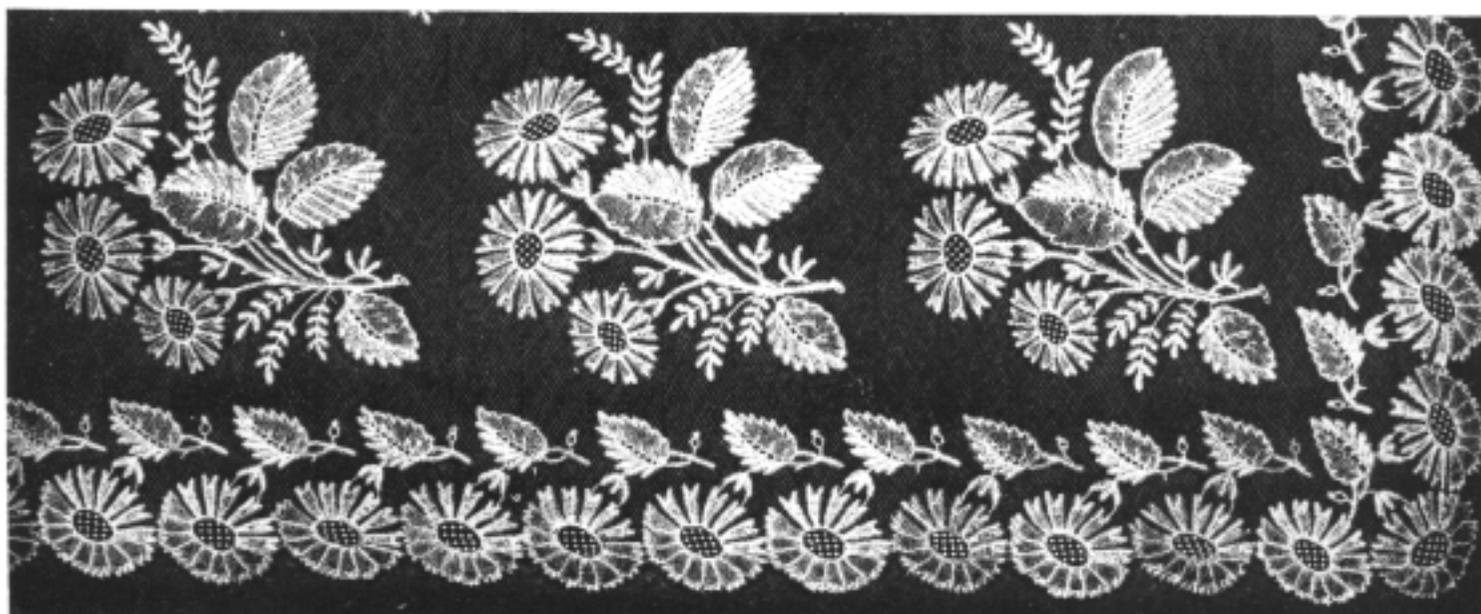
1 et 2. — Coins de voiles à jolis bouquets détachés sans solution de continuité, *appliquées* sur vrai « Drochel ».  
(Époque et style de la Restauration.)

(Documents des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)

LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE.  
(DE FABRICATION ANCIENNE).



1



2

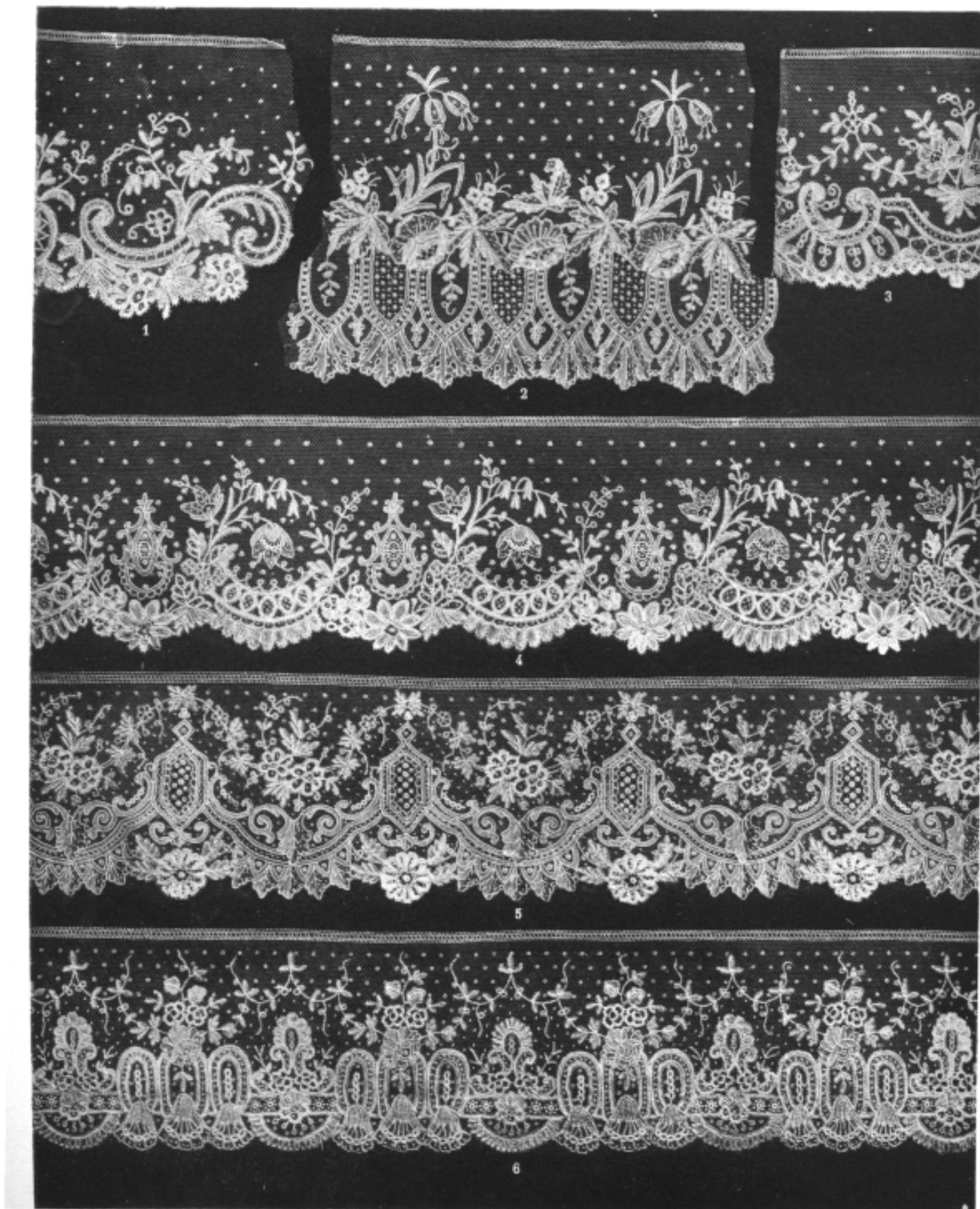
EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXVIII.

*LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINT D'ANGLETERRE.*

1, 3, 4, 5 et 6. — Série de Berthes en application de Bruxelles, dite « point d'Angleterre », de style Napoléon III, enjolivées de belles « modes », de fleurs et de motifs, exécutés en partie à l'aiguille et en partie aux fuseaux. Le réseau sur lequel se trouvent appliqués les fleurs et les motifs est du tulle mécanique.

2. — Volant en application de Bruxelles, dite « point d'Angleterre », de style Napoléon III, enjolivé de belles « modes », ainsi que de fleurs et feuilles, exécutées en partie à l'aiguille et en partie aux fuseaux.

LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE.



EXPLICATION DE LA PLANCHE LXXXIX.

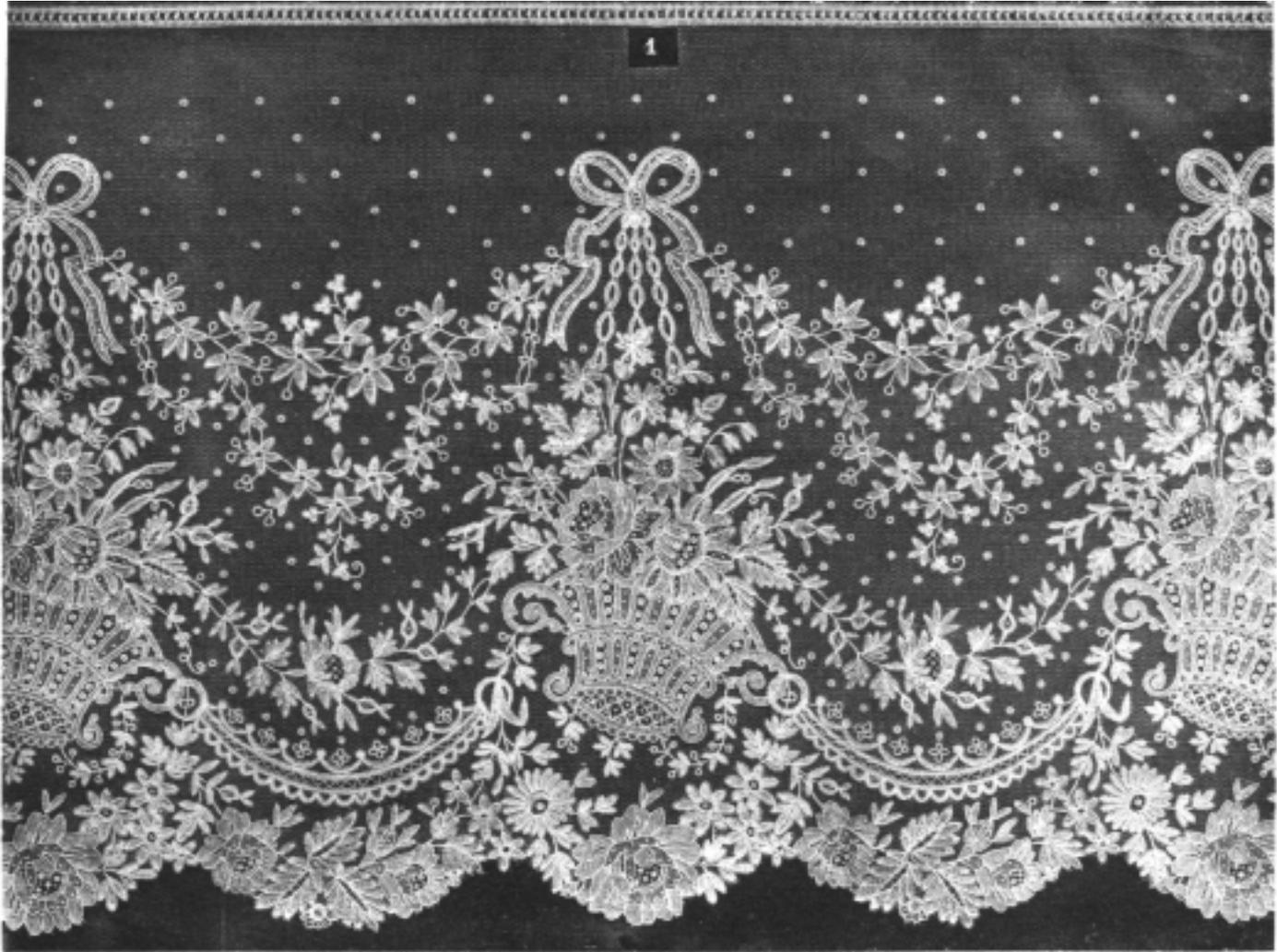
*LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE.*

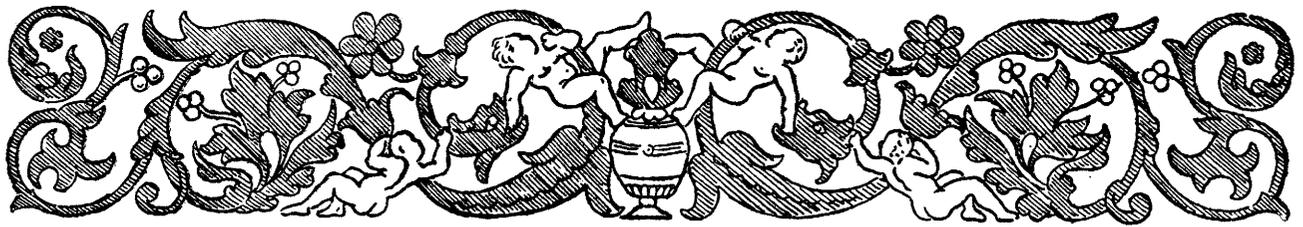
. — Volant en application de Bruxelles à nœuds, paniers, bouquets de fleurs et guirlandes Louis XVI.

. — Riche volant de style Napoléon III, en application de Bruxelles, orné de « jours », à « rails de chemin de fer », d'une magnificence incomparable.

*(Collection des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.)*

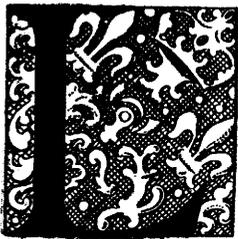
LES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE.





## CHAPITRE XXXIII.

### LES « POINTS DE MILAN » OU « VIEUX FLANDRE ».



**L**ES *points de Milan* appartiennent à la classe des dentelles à points mélangés c'est-à-dire exécutés en partie aux fuseaux et en partie à l'aiguille. On les reconnaît principalement à leurs dessins composés de larges enroulements ou lacets de toilé plat, fréquemment percés, de distance en distance, de trous reliés par un réseau formé de quatre ou de six coins d'apparence quadrangulaire et confectionné à l'aiguille.

L'ancien *Milan* était entièrement exécuté aux fuseaux, en toilé sans reliefs, avec des ornements inspirés de l'époque de la Renaissance et raccordés par des barrettes tressées. Ces barrettes furent remplacées, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, par un champ de mailles fines et légères.

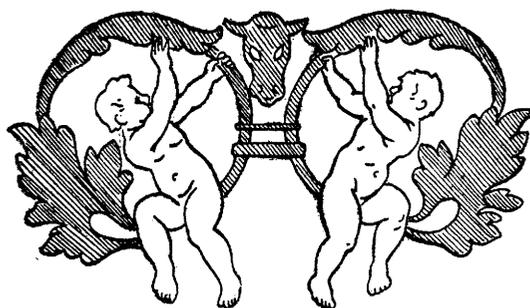
En Belgique, le *point de Milan* de fabrication actuelle, se désigne assez souvent sous le nom de *vieux Flandre*. Il se trouve constitué à l'aide de toilés plats accentués ou non d'un gros cordonnet et rattaché par un réseau de tulle (pl. 90, fig. 1) ou de barrettes picotées, travaillées à l'aiguille (pl. 90, fig. 2). Parfois même, les ornements sont de simples lacets mécaniques avec des jours brodés à l'aiguille (pl. 90, fig. 3, 4 et 5). Dans quelques

centres dentelliers, on donne à ces dentelles la désignation de dentelle Renaissance.

Un grand nombre de *points de Milan* ont leurs ornements formés de lacets reliés dans la même pièce, en partie par un réseau quadrangulaire, et en partie par un champ de barrettes picotées (pl. 90, fig. 3 et 4 et pl. 92, fig. 1 à 4 inclusivement). D'autres ont leur réseau entièrement travaillé à l'aiguille et leur flore reliée au moyen de barrettes de liaison empruntées aux *duchesses* (pl. 91).

Cette composition donne aux arabesques une improvisation séduisante à laquelle ne peut prétendre un réseau uniforme ni un champ régulier.

Ces dentelles se prêtent admirablement à l'exécution de grandes pièces destinées à l'ameublement, telles que voiles de fauteuil, rideaux, nappes de table et couvre-lits (pl. 92, fig. 1 à 4 inclusivement).



EXPLICATION DE LA PLANCHE XC.

*LES « POINTS DE MILAN » OU « VIEUX FLANDRES ».*

1. — « Point de Milan » héraldique dont les ornements sont entièrement exécutés aux fuseaux et réseau à l'aiguille.

2. — « Point de Milan » à ornements exécutés aux fuseaux reliés par des barrettes exécutées à l'aiguille.

3, 4 et 5. — Bande et entredeux de Milan à ornements formés de simples lacets mécaniques avec jours brodés à l'aiguille.

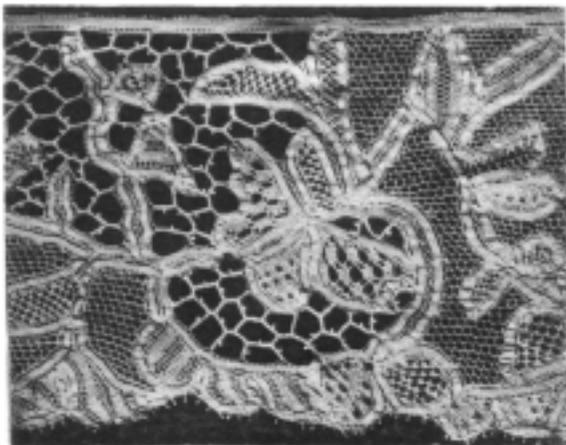
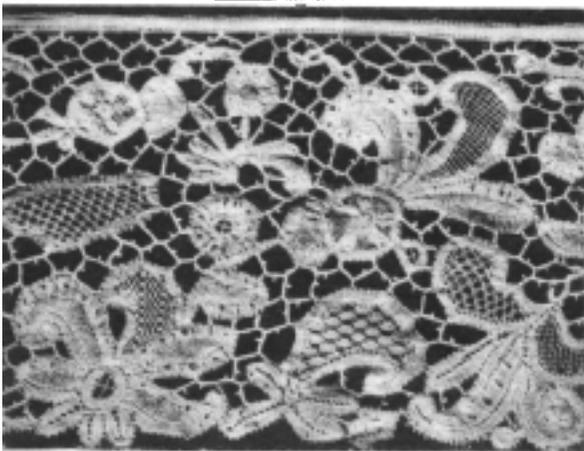
Dans quelques autres dentelliers on donne parfois à ces genres de Milan la désignation de dentelles Renaissance.

LES POINTS DE MILAN OU VIEUX FLANDRES.



2

3



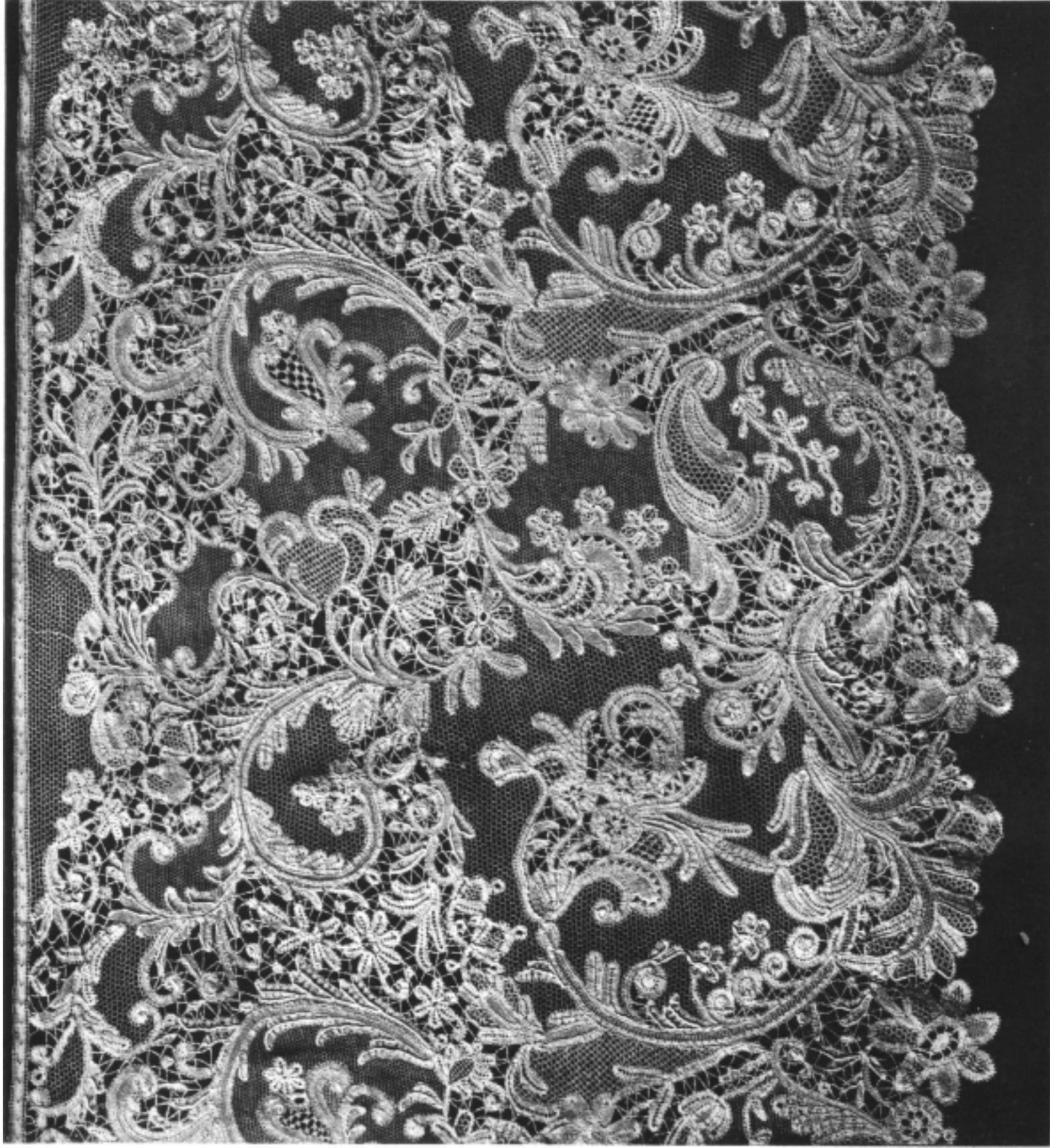
4

5

EXPLICATION DE LA PLANCHE XCI

*LES « POINTS DE MILAN ».*

Riche volant en « point de Milan ». (Les fleurs et les brides de cette pièce sont exécutées aux fuseaux, le réseau est entièrement exécuté à l'aiguille, enfin les barrettes de liaison des motifs qu'on y rencontre sont empruntées aux « duchesses ».)



EXPLICATION DE LA PLANCHE XCII.

*LES « POINTS DE MILAN » OU « VIEUX FLANDRES ».*

1 et 2. — Fragments de couvre-lit en « point de Milan » à ornements et motifs reliés en partie par un réseau à mailles quadrangulaires, et en partie par un champ de barrettes picotées. — (Le médaillon central est en point de Venise.)

3 et 4. — Couvre-lit en « point de Milan » avec motifs centraux en « point de Venise ». (Le reste de ces pièces présente d'élégants rinceaux directement inspirés de la Renaissance.)

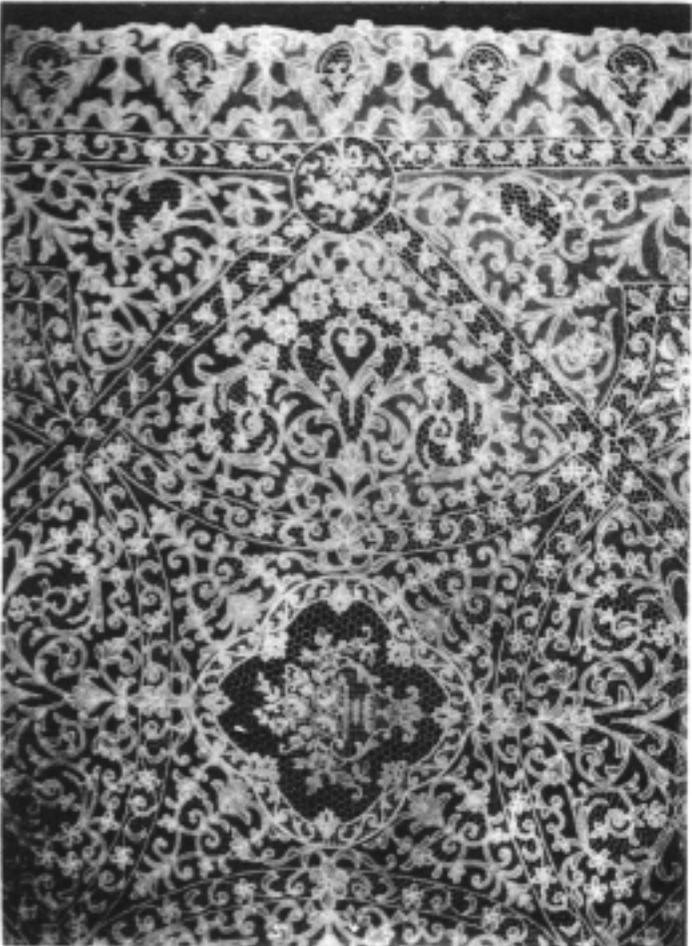
LES POINTS DE MILAN OU VIEUX FLANDRE.



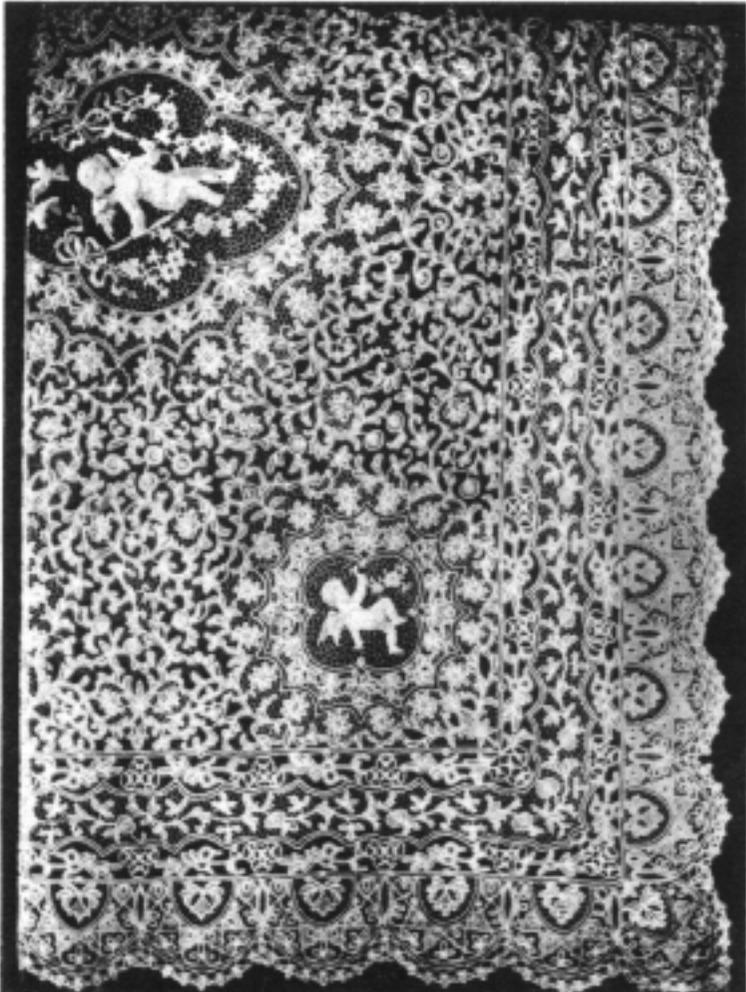
1



2



3



4

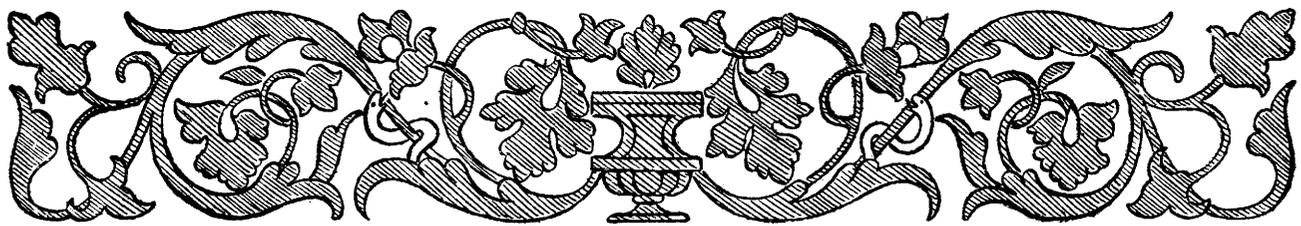
## CINQUIÈME CATÉGORIE



### LES DENTELLES DE FANTAISIE.

*(Appellations, Surnoms, Caractéristiques et Distinctions des Genres)*

Chapitres XXXIV à XXXVI.



## CHAPITRE XXXIV.

LES « DENTELLES À LACETS MÉCANIQUES » DITES « LUXEUIL » OU « POINTS D'ALOST » — LES CONTREFAÇONS DES « APPLICATIONS DE BRUXELLES » OU « POINTS D'ANGLETERRE » ET DES « POINTS GAZE FLAMANDS ».

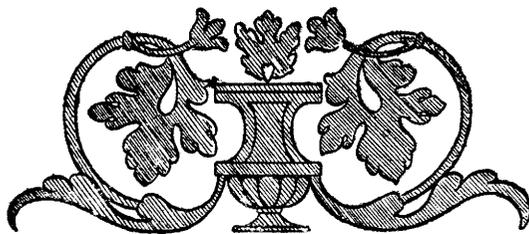


LES dentelles à lacets mécaniques dites *Luxeuil* ou *points d'Alost* (pl. 93, fig. 1, 2 et 3) ne sont autre chose qu'un assemblage de lacets que les ouvrières cousent au préalable sur un tracé en leur faisant suivre les lignes d'un dessin donné, et qu'elles raccordent ensuite à l'aiguille au moyen de simples fils de jonction qui remplissent l'office de barrettes de liaison. Ce travail, à vrai dire, ne rentre pas dans la catégorie des dentelles véritables. Il n'en est qu'un « dérivé faussé », une contrefaçon que toute femme sachant coudre, raccorder ou broder sait faire. On ne devrait ni encourager ni soutenir cette occupation, qui n'a rien à voir avec l'industrie dentellière proprement dite qui, elle, exige un enseignement professionnel bien approprié ainsi qu'une grande habileté technique.

Les dentelles dites de *Luxeuil* ou *points d'Alost* rentrent dans la catégorie des *dentelles de fantaisie*. Elles se travaillent principalement en

France, à Luxeuil, et en Belgique, à Alost, d'où leur nom. Elles se trouvent fréquemment agrémentées de médaillons mécaniques (pl. 93, fig. 2 et 3), imitant ceux en point gaze qu'on rencontre dans les *duchesses de Bruxelles* entièrement exécutées à la main. Ainsi présentées, ces dentelles donnent l'illusion de *duchesses* véritables. Aussi, certaines maisons peu scrupuleuses les revendent-elles tout simplement comme étant des dentelles vraies, parce que les ouvrières rattachent leurs lacets mécaniques à l'aiguille. Cet « art » de la contrefaçon, dont le faux luxe ne cesse de se substituer aux plus belles choses, a même été poussé si loin, qu'en appliquant des lacets mécaniques sur un tulle également mécanique, on contrefait non seulement les *véritables applications de Bruxelles*, mais même assez parfaitement les *points gaze flamands* (pl. 93, fig. 4).

Ces fausses interprétations prêtent nécessairement à confusion. Aussi, avons-nous tenu à en reproduire quelques spécimens afin que nos lecteurs puissent bien juger par eux-mêmes de la grande différence qui existe entre elles et les dentelles véritables qu'elles copient.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XCIII

LES DENTELLES A LACETS MÉCANIQUES DITES « LUXEUIL » OU « POINT D'ALOST ». LES CONTREFAÇONS DES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU PICOTS D'ANGLETERRE ET DES POINTS GAZE FLAMANDS.

1. — Entredeux en « Luxeuil » ou « point d'Alost ».

2. — Galons de « Luxeuil » ou « point d'Alost » orné d'un médaillon point gaze exécuté à la machine.

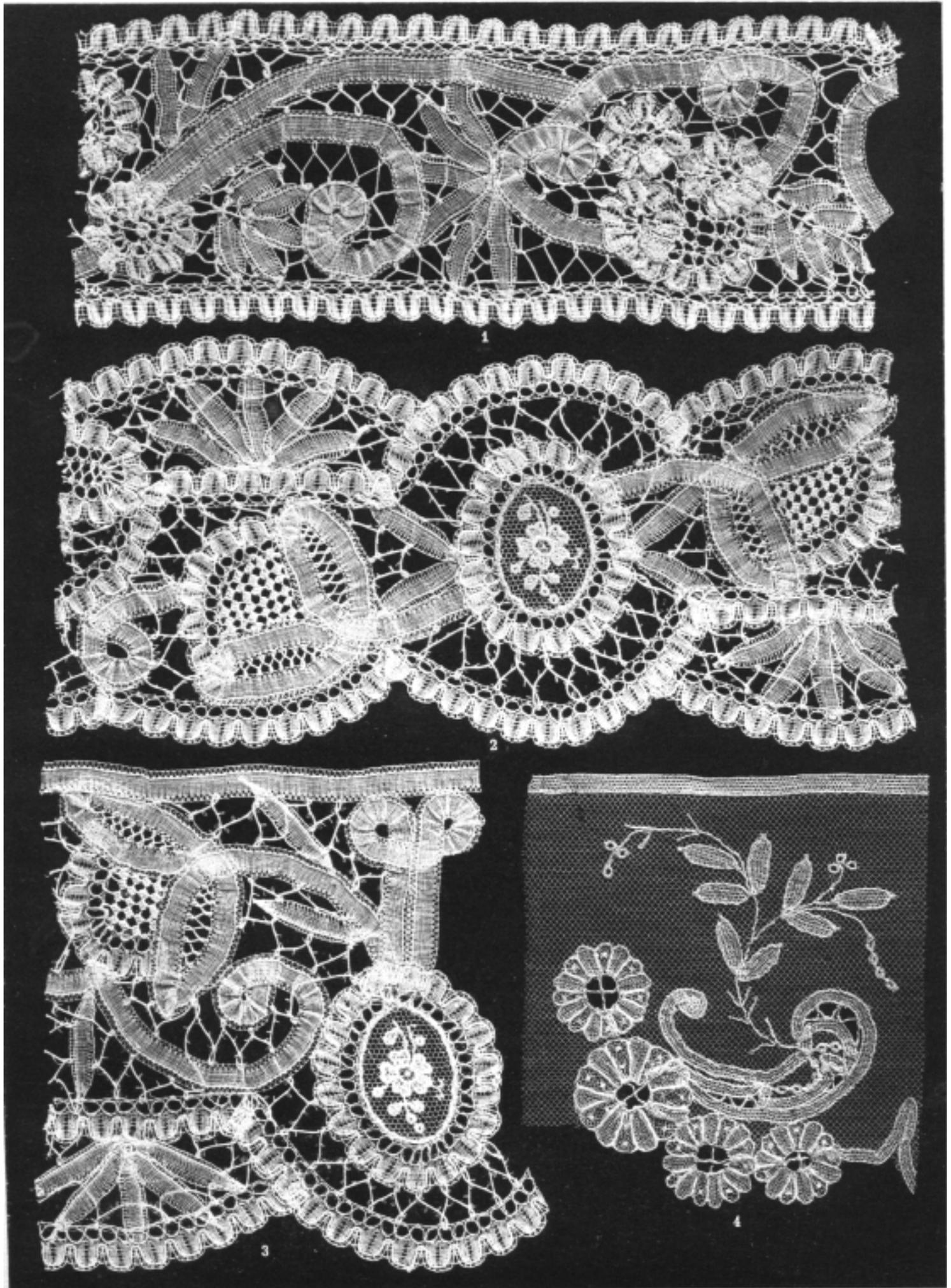
3

4

3. — Bande de « Luxeuil » ou « point d'Alost » orné d'un médaillon exécuté à la machine.

4. — *Contrefaçon* de « point gaze flamand » obtenue par application de *lacets mécaniques* (simulacres de ceux exécutés à la main) sur du tulle également mécanique.

LES DENTELLES A LACETS MÉCANIQUES DITES LUXEUIL OU POINTS D'ALOST.  
LES CONTREFAÇONS DES APPLICATIONS DE BRUXELLES OU POINTS D'ANGLETERRE  
ET DES POINTS GAZE FLAMANDS.





## CHAPITRE XXXV.

### LES DENTELLES « MACRAMÉES » ET DE « GEMA ».

**C**ES appellations se donnent à certaines dentelles de fantaisie formées de cordes et de nœuds successivement entrelacés avec les doigts ou à l'aide d'une navette (pl. 94, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 7). Le nom qu'elles portent dérive du mot « Arame », qui veut dire nœud. Leur invention est attribuée aux Arabes. On les travaillait au XVII<sup>e</sup> siècle principalement en Afrique et en Espagne. Elles se rapprochent des *dentelles tunisiennes dites de Gema* (Tunisie) (pl. 94, fig. 6, 8, 9 et 10), également constituées au moyen de fils noués à l'aiguille à des endroits déterminés.

Comme on peut s'en rendre compte par notre planche 94, fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 7, ces ouvrages formés de treillis et de nœuds, se distinguent nettement des autres genres de dentelles. Leur solidité à toute épreuve et leurs dessins sans fioritures font qu'elles conviennent principalement à l'ameublement.

La Tunisie possède depuis quelques années une école dentellière

s'occupant de cette fabrication à laquelle s'intéresse la Secrétaire de la résidence Beycale, ainsi que les dames de la haute société tunisienne, mais jusqu'ici le succès des dentelles *macramées* et de *Gema* n'a été qu'éphémère. Elles rentrent dans la catégorie des ouvrages « de frivolité ».

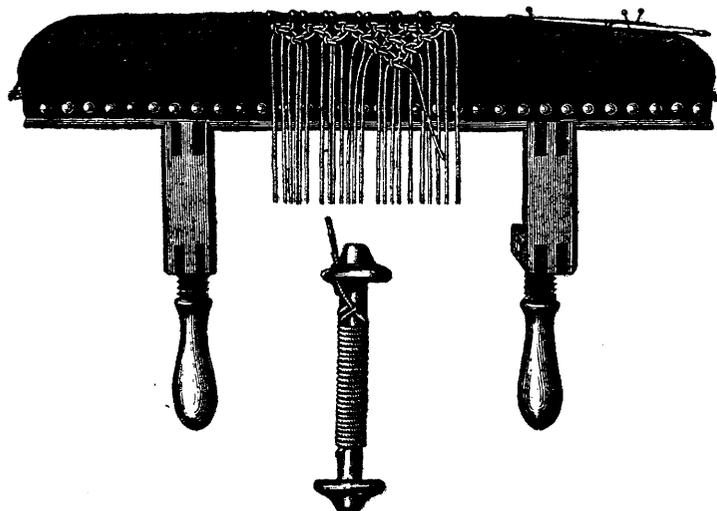
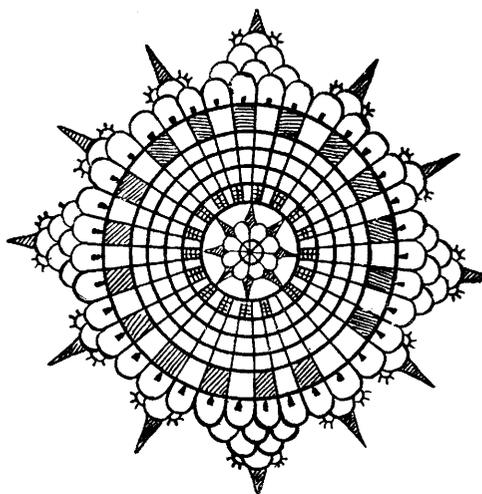


FIG. 20. — Coussin et navette pour macramé.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XCIV.

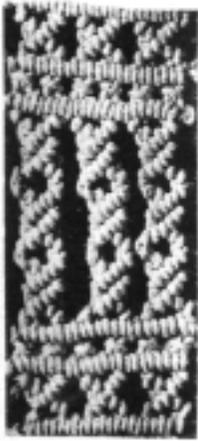
*LES DENTELLES « MACRAMÉES » ET DE « GEMA ».*

1. — Dentelle « Macramée » à franges.

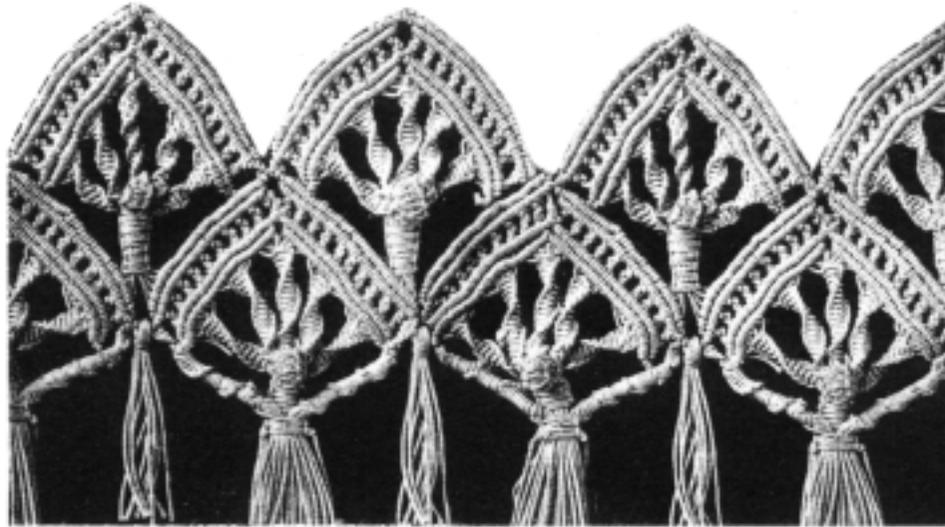
2, 3, 4, 5 et 7. — Entredeux de « Macramées ».

6, 8, 9 et 10. — Entredeux de « Dentelles tunisiennes » dites « Dentelles de Gema ».

LES DENTELLES MACRAMÉES ET DE GEMA.



2



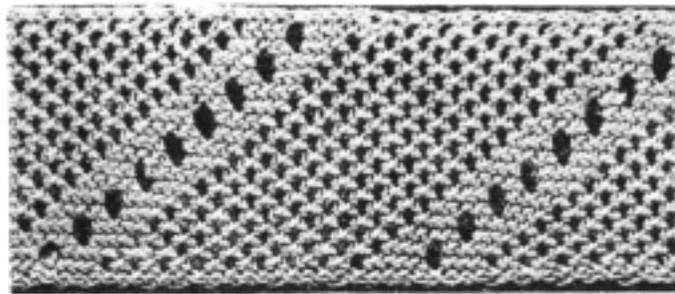
1



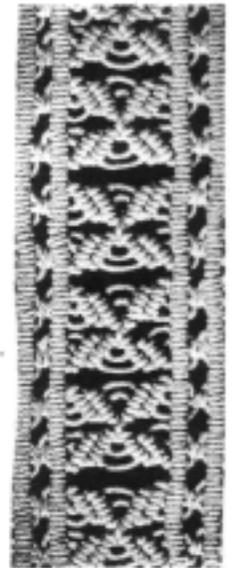
3



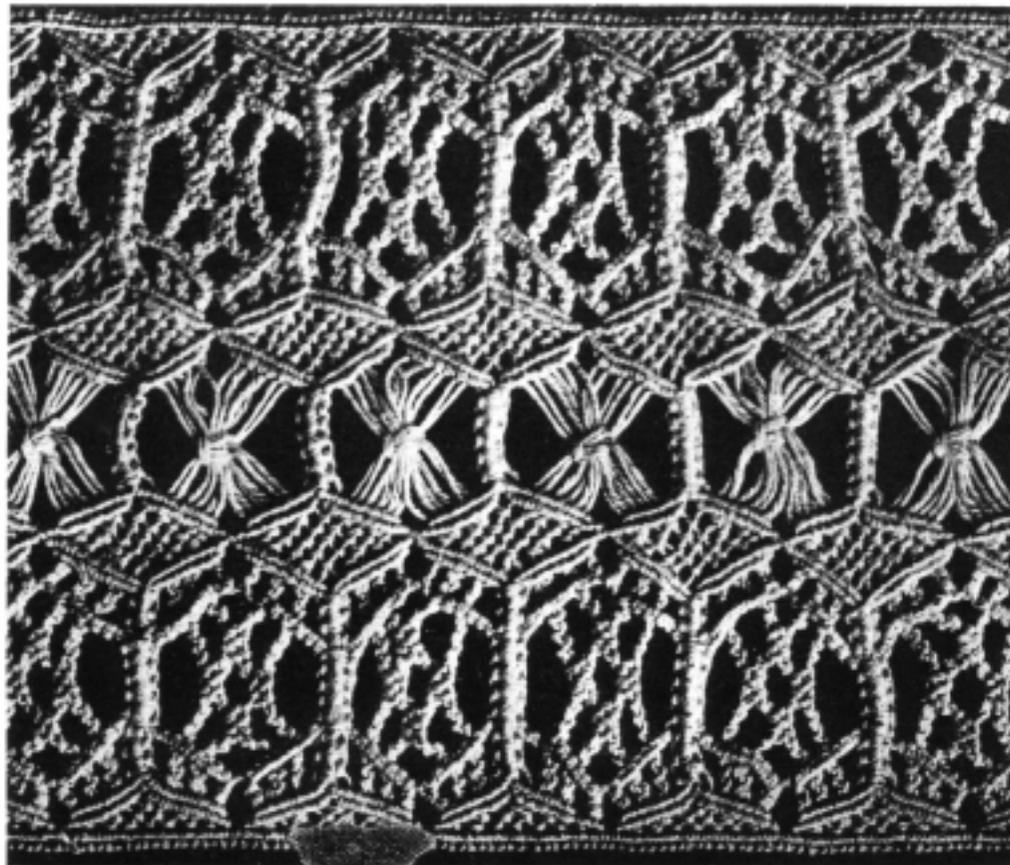
4



6



5



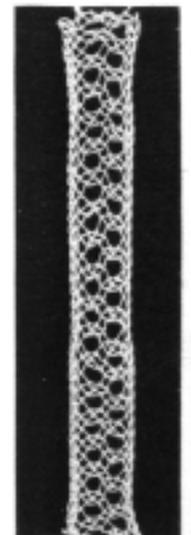
7



8



9



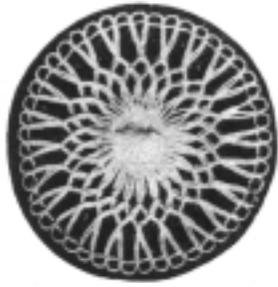
10

EXPLICATION DE LA PLANCHE XCV.

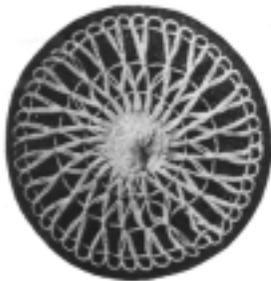
*LES DENTELLES DE TÉNÉRIFFE ET DU PARAGUAY.*

1. — Mouchoir en dentelle de Ténériffe ou du Paraguay.  
*(Collection des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).*
  
2. — Éventail en dentelle de Ténériffe.
  
3. — Rosaces dites «*Soleils de Maracaïbo*».

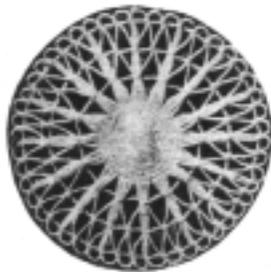
LES DENTELLES DE TÉNÉRIFFE ET DU PARAGUAY.



3



4



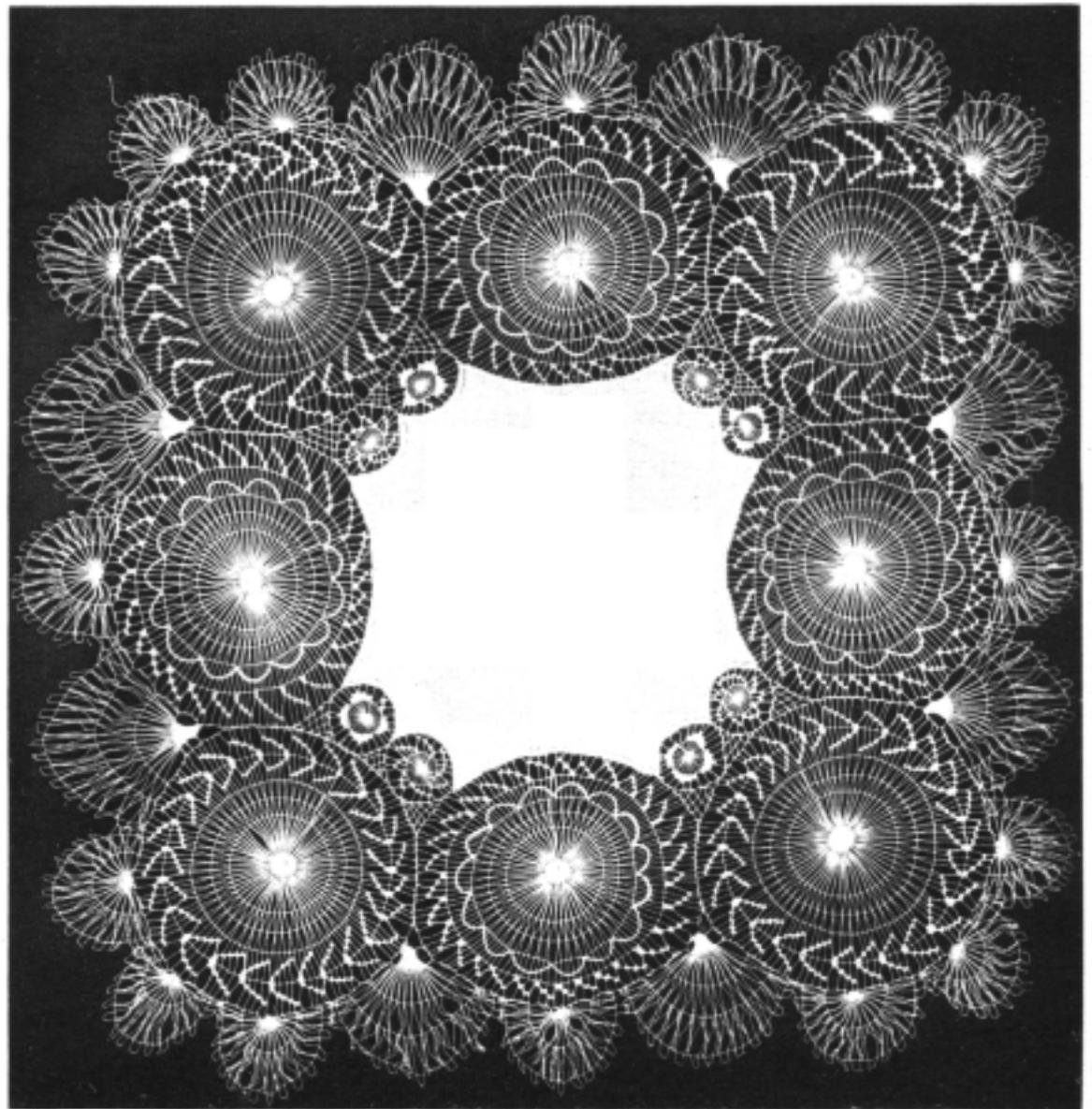
5



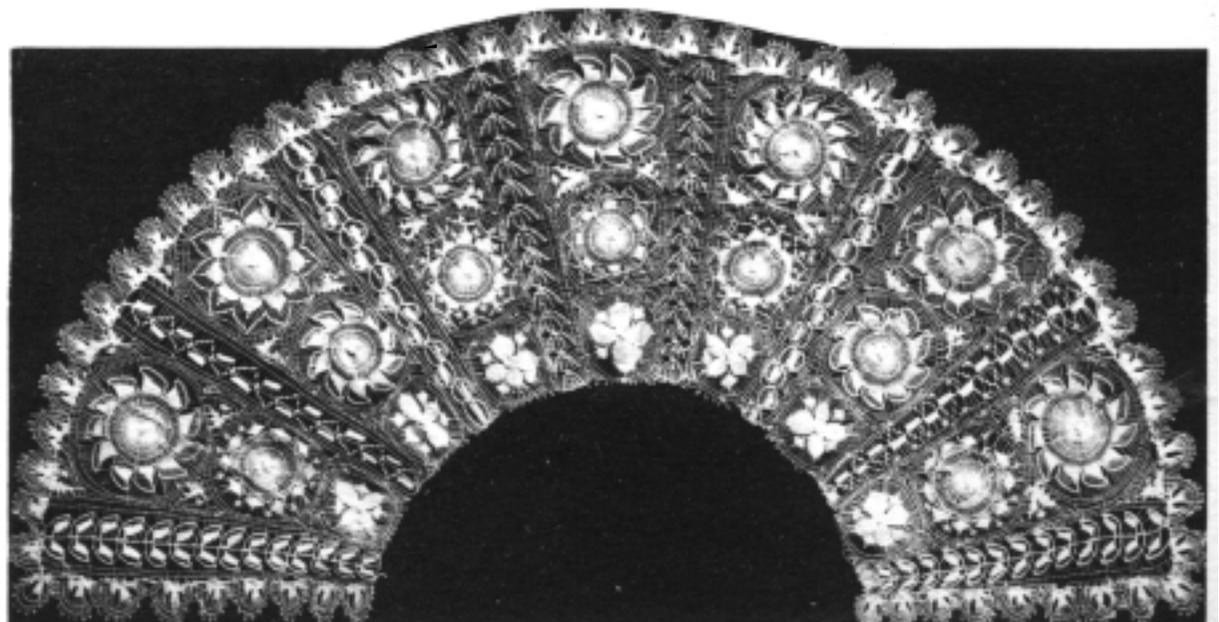
6



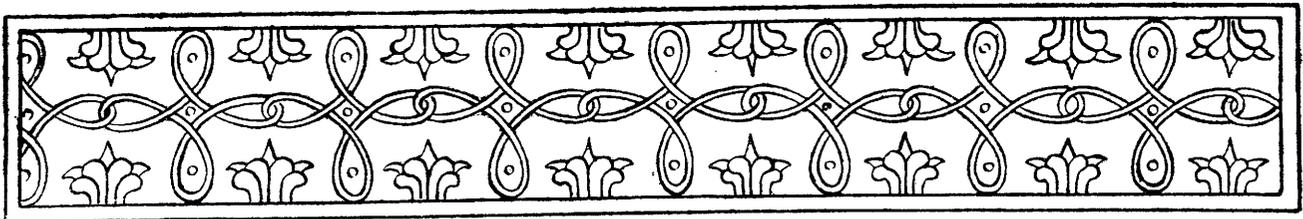
7



1



2



## CHAPITRE XXXVI.

### LES DENTELLES DE TÉNÉRIFFE ET DU PARAGUAY.



**RIGINAIRES** des îles Canaries, ces dentelles spéciales ont pour motifs essentiels une succession de rosaces dites « soleils de Maracaïbo » (pl. 95, fig. 3 à 7, et pl. 96, fig. 1, 2 et 3). Ces « soleils » s'exécutent soit à l'aiguille sur un canevas ou sur une petite roue de carton ou de fer-blanc dentelée, de forme carrée, demi-ronde (ou allongée lorsqu'il s'agit d'entre-deux), soit au moyen d'une navette sur du papier toile d'après un dessin calqué au préalable.

Ces dentelles étaient connues en Amérique sous le nom de *dentelles boliviennes* et *brésiliennes*. En Espagne, elles se confectionnaient à l'origine dans de la toile en y pratiquant des « jours », mais peu à peu la façon de les exécuter se transforma. Elles devinrent ainsi dès qu'elles furent faites sans le concours d'aucun tissu et uniquement sur un moule des dentelles proprement dites.

L'aspect et la forme des motifs des dentelles de Ténériffe et du Paraguay varient selon le plus ou moins de fils tendus, de points de reprise et de

points de croisements qui s'y trouvent et aussi selon les endroits où ces fils et ces points se trouvent établis et arrêtés.

Par suite du dédain qu'affectent les Malgaches et les indigènes de l'Amérique du Sud pour tous les dessins autres que les roues et les rosaces, certaines de ces dentelles, bien qu'originales, ont le seul défaut d'être assez monotones.

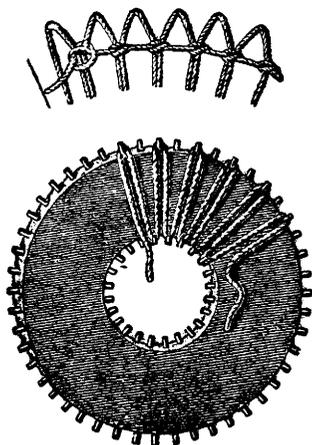


FIG. 21.  
Tension et bouchage des fils sur la petite roue à pointes qui remplace actuellement le papier toilé sur lequel se confectionnaient autrefois les dentelles de Ténériffe.

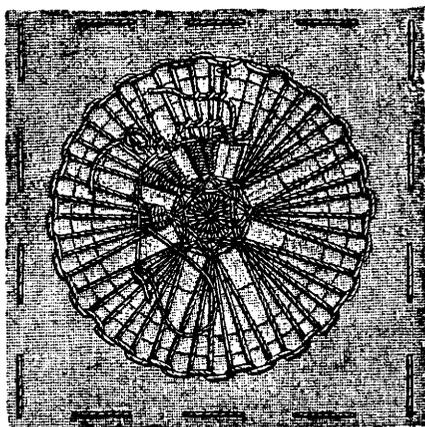


FIG. 22.  
Motif dit « Soleil » travaillé selon la méthode ancienne sur du papier toilé d'après un dessin calqué.

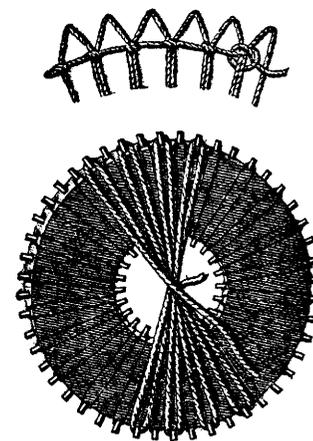
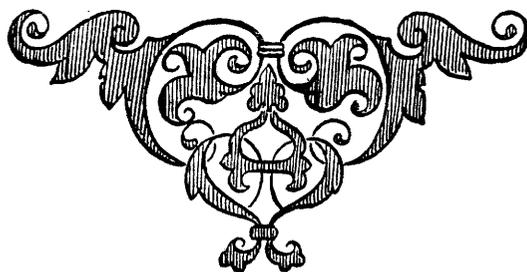


FIG. 23.  
Le bouchage des fils et la seconde façon de tendre les fils sur la petite roue garnie de pointes.

Elles servent à faire des mouchoirs (pl. 95, fig. 1 et pl. 96, fig. 5 et 6), des napperons, des nappes, des sous-bols, des cols, des empiècements de chemise (pl. 96, fig. 4) et parfois de très jolis éventails (pl. 95, fig. 2). Comme on peut en juger par nos planches 95 et 96, leur conformation spéciale permet de les reconnaître entre tous les autres genres de dentelles d'exécution manuelle.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XCVI.

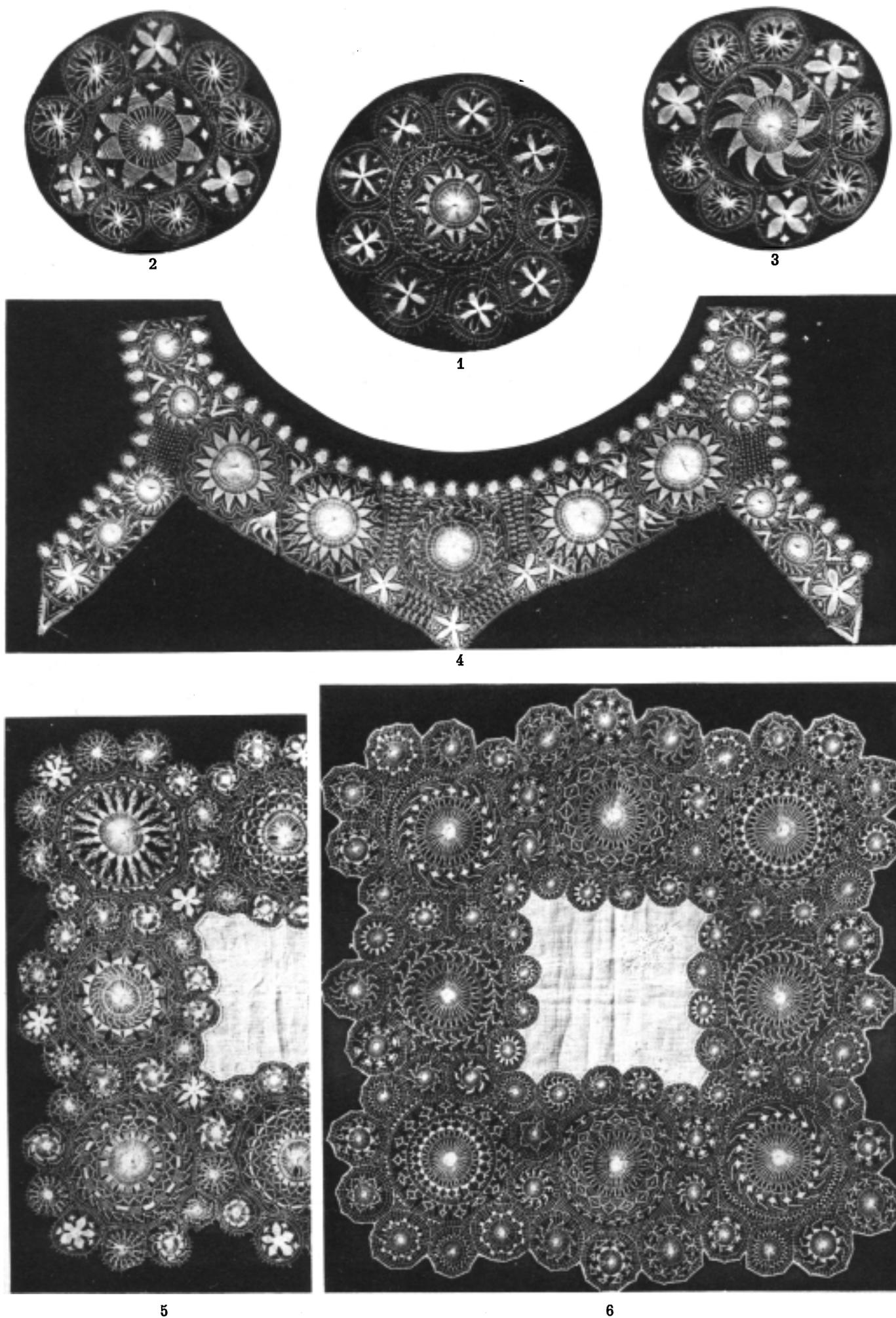
*LES DENTELLES DE TÉNÉRIFFE ET DU PARAGUAY.*

1, 2 et 3. — Rosaces dites : « Soleils de Maracaibo ».

4. — Empiècement de chemise en dentelle de Ténériffe.

5 et 6. — Mouchoirs en dentelles de Ténériffe et du Paraguay.

LES DENTELLES DE TÉNÉRIFFE ET DU PARAGUAY.



2

3

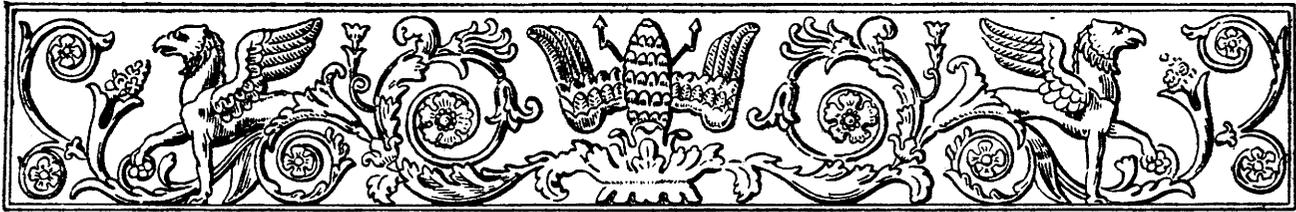
1

4

5

6

LA STYLISATION DES DENTELLES.



## CHAPITRE XXXVII.

### LA STYLISATION DES DENTELLES.



Le style d'une dentelle résulte de l'ensemble des motifs qui s'y rencontrent, de leur forme et de leur groupement. Il est toujours subordonné à des principes et à des règles qui le définissent.

En matière de dentelle, ces règles sont moins précises qu'en architecture, art essentiellement traditionnel, mais elles n'en existent pas moins. Le style d'une dentelle est le résultat de la pensée d'un artiste, et son caractère en est l'expression lisible. Son décor se trouve transformé, selon le goût, les mœurs et les caprices de la mode d'une époque, d'après les dessinateurs qui l'inspirent et la main-d'œuvre qui l'interprète.

Comme ces acanthes qui, dans les édifices, se métamorphosent tantôt en formes majestueusement symétriques particulières au style Louis XIV, tantôt en formes contorsionnées et tourmentées propres au style Louis XV, ainsi les dessins et les motifs évoluent selon le style qu'ils représentent ou symbolisent.

Voici quelques indications qui, avec celles ébauchées dans les pages précédentes, permettront de discerner le style des dentelles en général. Disons d'abord que ce style ne devient saisissable qu'à la fin du Moyen-Âge, lors de l'apparition des « passements dentelés » issus des « broderies à jour » et des « points coupés » (pl. 5, fig. 2). Avant cette date, nous l'avons vu, les ouvrages précurseurs des dentelles aux fuseaux se composaient de « lézardes » et de fils passés, entrelacés, croisés et tressés les uns sur les autres dont la technique encore imparfaite ne se prêtait guère à l'interprétation des dessins de style (pl. 1, fig. 6, 9 et 12).

Ce n'est qu'à l'époque des Médicis et sous Louis XIII que la stylisation se révèle dans les modèles par des particularités précises et constantes, telles que formes linéaires et géométriques, dispositions symétriques à figurines, emblèmes et personnages, lignes droites, colonnes et barrettes, modèles à dents et à pointes (voyez les dessins et les modèles de la planche 6 et ceux de la planche 19, fig. 2 et 3, de la planche 20, fig. 2 à 11 inclusivement et de la planche 23, fig. 5).

Sous Louis XIV (1643 à 1715) certaines dentelles aux fuseaux, par leurs fleurs, fleurettes et rinceaux empruntés à la dernière époque de la Renaissance, ainsi que par leurs motifs stylistiques en « Œil de bœuf » et à mouvement de dôme ou de draperies largement développés (voyez le modèle de la planche 37), donnent une impression nettement décorative (pl. 43, fig. 9).

Dans d'autres dentelles de cette époque, ornées de grandes rocailles mêlées aux feuilles d'acanthé et aux fleurs amples et plates (pl. 54, fig. 1 et 2), la légèreté du réseau vient parfois corriger ce que cette stylisation a de trop grandiose ou de trop solennel. Des dessins disposés en forme de soleil ou d'arniques (pl. 43, fig. 2 et 6), ainsi que des coquilles, des éventails déployés en « frabelli » (sortes d'éventails qui accompagnent la *sedia gestatoria* du Pape aux cérémonies religieuses), s'y rencontrent aussi fréquemment (pl. 48, fig. 8).

Les motifs et les fleurs acanthacées, les fruits, les plantes rosacées, les fleurs tournantes et les rocailles diminuées continuent à occuper une place importante dans les dentelles aux fuseaux du commencement du règne de Louis XV (pl. 27, fig. 1, pl. 29, fig. 1 à 3, pl. 41, fig. 3, pl. 42, fig. 1, 2 et 5, pl. 45, fig. 1, pl. 50, fig. 1, et pl. 53, fig. 3).

Dans les dentelles dites *Pompadour*, l'aspect solennel se trouve atténué par les fantaisies capricieuses de la Régence (1715-1723). Des toiles unis, dont la forme laisse à peine deviner des coquilles et des rocailles qui semblent se fondre sur le réseau, donnent aux motifs une légèreté mignarde. Leur style est un style de transition entre le Louis XIV et le Louis XV (pl. 49, fig. 1 et 5).

Pendant le règne de Louis XV (1723 à 1774), le mouvement des plats perd de son ampleur et le réseau y gagne en étendue. Une disposition rocailleuse et florale plus grêle et des branches foliolées viennent éclaircir et alléger la lourdeur de ramages trop développés (pl. 55, fig. 1, 2 et 3). Après les fleurs et les feuilles opaques naissent, en effet, les branchages à petites feuilles déliées ; ceux-ci font saisir avec une parfaite netteté, l'évolution de la mode et du goût de cette époque.

De 1774 à 1793, les dentelles Louis XVI, dites Marie-Antoinette, ont une disposition florale riche, mais plus délicate. De fines branches flexibles comme des lianes, et des nœuds, en sont les principaux motifs. Les tiges grimpantes et serpentantes, les chapelets boules et de perles, d'une grande finesse, décrivent des enroulements de guirlandes et des courbes parmi des fleurettes, des feuilles tombantes, et des clochettes. Elles sont graciles, légères et fluettes, et elles s'inspirent de toute évidence de la coquetterie gracieuse des rubans, des nœuds, des corbeilles, des vases, des bouquets, des couronnes, des houlettes, des pipeaux enrubannés et des trophées pastoraux et champêtres en honneur au Trianon (pl. 89, fig. 1).

Cette stylisation à formes arrondies, à guirlandes, corbeilles, paniers et fleurettes, subsiste jusque vers la fin du règne de Louis XVI. Ensuite, les

lignes s'affinent et deviennent onduleuses, de petites branches sobres y côtoient et contourent des jours légers (pl. 86, fig. 1, 2 et 3) ; la ligne droite commence à se montrer très timidement, puis elle remplace les dispositions précédentes et s'implante définitivement, après avoir passé sous une forme encore imprécise lors de la période conventionnelle (pl. 50, fig. 2).

Les dentelles aux fuseaux, dites « Révolutionnaires », ont un aspect froid et peu compliqué. La disposition vise surtout à la simplicité. Leurs dessins sont secs et rigides : ils reflètent et symbolisent le triomphe de l'égalité, raide et sentencieuse, imposée par Robespierre. (Voyez pl. 39, le modèle fig. 14 dont le dessin rappelle ceux qui se portaient en 1793, lorsque Charlotte Corday mourut sur l'échafaud).

Les dentelles du Directoire et du Consulat ont une ordonnance sobre et correcte (pl. 45, fig. 4, et pl. 50, fig. 3) ; quelquefois elles ont des lignes schématiques empruntées à l'architecture ou bien des fleurs détachées soulignées par des lignes droites (pl. 52, fig. 1 et 2).

Les modèles exécutés pendant le premier Empire (1804-1815) présentent une disposition à motifs détachés presque identiques, mais sous une forme infiniment plus distinguée (pl. 45, fig. 6).

Ceux de l'apogée de l'Empire se composent de bords légèrement festonnés, garnis de très fines fleurettes très ouvrées (pl. 52, fig. 9), de palmes, de palmettes et de feuillages présentés généralement en bouquets détachés et juxtaposés symétriquement en bordure (pl. 44, fig. 1). On y voit des semés bifoliés ou polyfoliés et souvent des motifs palmés, et même parfois des abeilles éparpillées en quinconce sur le réseau.

Les dentelles de la Restauration (1815 à 1830) rappellent et copient celles du premier Empire, mais elles sont à feuilles polylobées et à jolis bouquets détachés, sans solution de continuité, interprétés plus largement (pl. 87, fig. 1 et 2).

Cette particularité est surtout sensible dans les dentelles de soie dites

*blondes plates* ; les feuilles et les fleurs y sont parfois si importantes qu'elles paraissent appartenir à une stylisation différente. Certaines d'entre elles ont des feuilles polylobées (pl. 51, fig. 5), et d'autres des fleurs ou des feuilles lourdes et compactes (pl. 51, fig. 6).

Les dentelles interprétées sous Louis-Philippe en France (1830 à 1848) et sous Léopold I<sup>er</sup> en Belgique, rappellent un peu l'ornementation décorative du premier Empire et celle de la Restauration, mais leurs motifs fleuris, à partir du mariage de Marie-Louise d'Orléans, en 1832, s'épanouissent davantage.

Les dessins du second Empire, c'est-à-dire du règne de Napoléon III (de 1852 à 1870), ne sont qu'une adaptation très adroite, sous une autre forme, des motifs en honneur sous le premier Empire qu'ils évoquent, mais sans les copier. L'ornementation se compose des motifs connus, complétés de quelques motifs nouveaux, comme par exemple les « jours » composés de doubles lignes parallèles dénommées « rails de chemin de fer » qui leur donnent une allure nouvelle. (Voir les modèles typiques pl. 52, fig. 4, 5, 6, 8 et 9, pl. 53, fig. 1, pl. 88, fig. 1 à 6 et pl. 89, fig. 2).

Enfin, comme on peut s'en rendre compte par les nombreux modèles de dentelles aux fuseaux modernes qui figurent dans cet ouvrage, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, ces dentelles s'inspirent du style de toutes les époques et de tous les pays. Le plus souvent, l'élément floral y domine, surtout les roses épanouies disposées en bordure et reliées à des branches de feuilles (pl. 53, fig. 4 et 5).

\* \* \*

L'expression stylistique des dentelles à l'aiguille participe aux mêmes principes de lisibilité que les dentelles aux fuseaux.

C'est ainsi, qu'à première vue, aucune particularité distinctive ne s'établit entre les anciens « passements dentelés » tributaires de ces deux

modes d'exécution. Le style des dessins se ramène principalement, en effet, aux formes géométriques et gothiques nées des broderies dites « à points coupés » en honneur sous Louis XIII. (Voir les modèles de la planche 6.) A ce propos, faisons observer toutefois que les dessins à figures et figurines conviennent mieux à l'interprétation par l'aiguille, qui les précise et les nuance, tandis que le fuseau les adoucit et souvent, dans les dentelles peu fines, les embrouille. Quelques modèles s'inspirent de l'antique culture italienne parvenue à son apogée au Moyen-Age; d'autres (pl. 56, fig. 2 et 3) s'inspirent des traditions de l'école franco-italienne de Fontainebleau qui dominant en France, tandis que les lignes de la Renaissance ne modifient qu'à la longue l'art indigène chez les artistes dessinateurs du Nord (voir pl. 56, les modèles de points coupés fig. 4, 5 et 6 inclusivement) et de *Reticella* (fig. 7 à 9 inclusivement, ainsi que les modèles de Venise mats reproduits sur la planche 59).

La préoccupation des artistes de ce temps était de rendre leurs compositions aussi séduisantes que possible : ils les enjolivaient dans ce but de sujets, de personnages, d'emblèmes et d'objets conventionnels (pl. 56, fig. 1, 2, 3, 6, et pl. 57, fig. 2 et 4). Tous leurs dessins étaient conçus en vue de l'usage auquel ils étaient destinés : lingerie, cols, collerettes, mouchoirs, fraises et autres « parements du sexe ».

Sous Louis XIV, la stylisation des dentelles à l'aiguille se trouve exprimée par des motifs spéciaux qui les concrétisent et devenus quasi classiques dans la suite. (Voir planche 61, fig. 1, 2 et 3, pl. 62, fig. 1, 2 et 3, et aussi le modèle point Colbert pl. 61, fig. 4.) On ne saurait changer la ligne et la forme de ces motifs sans s'écarter du cadre assigné à ces dentelles ni sans les déflorer. Leurs motifs somptueusement décoratifs (voir pl. 61, principalement fig. 1, 2 et 3), surchargés de brodes et de surbrodes, gardent l'allure prétentieuse et « ne varietur » du règne du « Roi Soleil ».

Par la recherche des contours, par la lourde tenue des rinceaux jointe à la richesse massive de l'ensemble qui tranche, pour certaines pièces, avec les brides et les barrettes légères du champ, ces ouvrages peuvent être considérés comme les prototypes les plus saillants des dentelles à l'aiguille du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans les *Venise* à relief Colbert (pl. 61, fig. 4), la flore est fleurdelisée, l'aspect toujours riche présente une parfaite symétrie : ils comportent d'ailleurs des rinceaux d'une netteté surprenante.

Les *points de France* Louis XIV s'inspirent des sujets chers aux maîtres du dessin français : soleils, colonnes, mouvements de dôme à la manière de Bérain, variétés de « jours » et de « fonds », draperies, roulements et rinceaux sous lesquels se trouvent des figures, des personnages et des symboles entourés de brides craquelées simples ou picotées (pl. 64, fig. 1, 2 et 3).

Les *points de Sedan* (pl. 65, fig. 1 à 5 inclusivement et pl. 66, fig. 1 et 2) présentent une stylisation d'une grande magnificence et presque exclusivement florale : des feuilles déployées mais sans relief ; des coquilles, des bigoudis, des « frabelli », des mouvements en corne d'abondance, en pomme de pin et en poires allongées ; des œillets, des pivoines, des roses, des palmes, des acanthes et des feuilles très développées se perdent souvent dans la dentelure (pl. 65, fig. 3) ou se marient à certains endroits, avec des « jours » très riches.

Dans les *points d'Argentella* (pl. 67, fig. 1 à 3 inclusivement), les fleurs toujours amples, larges et sans relief se détachent sur un réseau diamanté « à œil de perdrix », dont la contexture ne tolère l'emploi d'aucune autre barrette ni bride que celles qui s'y trouvent. Ces dentelles toutes de majesté, sont solennelles comme celles de Sedan et comme les *points de Burano* qui virent le jour dans la suite (pl. 70, fig. 3).

Cet air de majestueuse solennité se maintient dans les dessins jusqu'à la Régence au cours de laquelle surgissent les points spéciaux dits de rose, à petits motifs classiques en forme de petites couronnes et de rosaces à

« étages » superposés et à petites brides picotées (pl. 63, fig. 1 et 2), qui évoquent si bien la mignardise de l'époque qui les fit naître.

Pendant le règne de Louis XV, les dentelles à l'aiguille, contrairement aux dentelles aux fuseaux, n'ont plus qu'un soupçon de rocailles. Leur composition décorative, leurs motifs et leur flore se rapprochent de la nature sans l'exagérer (pl. 69, fig. 1 et 2, et pl. 70, fig. 1).

Sous Louis XVI, les dessinateurs abandonnent définitivement toute idée de rocaille : leurs conceptions s'élargissent par l'interprétation de réseaux transparents (qui se substituent de plus en plus aux « champs » de brides et de barrettes) et par une ornementation mate à stipules d'une tenue très fine, toujours sertie d'un fil de contour en crin, caractéristique des anciens *points d'Alençon* (pl. 68, fig. 2, 4, 5, 7 et 9). Dans ces dentelles comme dans celles d'*Argentan* (pl. 69, fig. 3), les branchages, les feuillages délicats et légers remplacent la lourdeur et l'ampleur qu'avaient les dessins des époques précédentes.

Après le règne de Louis XVI, pendant les périodes de la Révolution, du Directoire, du Consulat, de la Restauration, du premier et du second Empire, et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les dentelles à l'aiguille participent, dans les grandes lignes, aux mêmes évolutions stylistiques que les dentelles aux fuseaux. Car, il n'y a en réalité (pourvu que leurs dessins aient été conçus, au préalable, avec les contingences adéquates à leur technique propre), aucun obstacle à leur interprétation tant aux fuseaux qu'à l'aiguille et même au crochet.

Nos lecteurs peuvent donc s'en rapporter pour ce qui concerne notamment les dentelles que nous classons dans cet ouvrage sous les rubriques de *broderies sur tulle* (pl. 74 à 77 inclusivement) et de *dentelles à points mélangés* (pl. 79 à 92 inclusivement mais principalement pl. 80, 81, 82 et 83), aux principes généraux énoncés plus haut, exception faite toutefois pour les *points d'Irlande* (pl. 78) et les *dentelles de fantaisie* (pl. 93 à 96 inclusivement) qui, par suite de leur nature personnelle et de leur

conditionnement propre, ne peuvent s'interpréter dans aucun autre style que le leur, leur contexture s'y opposant.

Dans toute dentelle de style la pensée s'allie toujours, en effet, à la matière et son sens artistique réside autant dans la pensée qu'elle suggère que dans l'admiration qu'elle provoque.

FIN.



## TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE.

		En regard page
Pl.	1. — Les ouvrages précurseurs des dentelles aux fuseaux . . . . .	8
»	2. — Les ouvrages précurseurs des dentelles à l'aiguille. . . . .	10
»	3. — Les ouvrages précurseurs des dentelles à l'aiguille. . . . .	12
»	4. — Evolution des broderies à jours et à points coupés vers la dentelle à l'aiguille proprement dite . . . . .	14
»	5. — Les premières dentelles à l'aiguille . . . . .	16
»	6. — Anciens passements dentelés devenus, par ce fait, des dentelles proprement dites .	16
»	7. — Les ouvrages précurseurs des dentelles et des broderies sur tulle . . . . .	18
»	8. — Les ouvrages précurseurs des dentelles et des broderies sur tulle. . . . .	18
»	9. — Tableau démonstratif des modèles de lisières intervenant habituellement comme « pieds » ou bordures du haut dans les dentelles . . . . .	22
»	10. — Tableau des variétés de « champs » de barrettes ou de brides entrant dans la composition des dentelles à la main . . . . .	24
»	11. — Tableau démonstratif de la conformation des différents réseaux pouvant intervenir dans la composition des dentelles . . . . .	26
»	12. — Les points d'entoilage et de remplissage. Les fils de contour . . . . .	28
»	13. — Les « points d'esprit » et les « semés » les plus fréquemment employés pour en- joliver les dentelles . . . . .	32
»	14. — Les brodes. Les reliefs superposés . . . . .	32
»	15. — Tableau des figures de « modes » ou « jours » intervenant dans les dentelles à l'aiguille et aux fuseaux . . . . .	34
»	16. — Tableau de quelques « modes » en motifs carrés, couronnes et médaillons interve- nant dans certaines dentelles à l'aiguille . . . . .	34
»	17. — Tableau démonstratif des picots, petites boucles ou pointons servant habituelle- ment de terminaison aux dentelles . . . . .	36
»	18. — Les dentelles de fil, les tirettes et les torchons . . . . .	40
»	19. — Les Cluny . . . . .	44
»	20. — Les Cluny, les Cluny de Madagascar, les Cluny de fantaisie à lacets mécaniques .	46
»	21. — Les guipures de soie noire. . . . .	46
»	22. — Les guipures de Venise aux fuseaux . . . . .	48
»	23. — Les guipures de Gênes aux fuseaux. . . . .	48
»	24. — Les dentelles ou guipures vermicelle . . . . .	50
»	25. — Les dentelles ou guipures russes. . . . .	50
»	26. — Les dentelles polychromes et les grisailles . . . . .	54
»	27. — Les dentelles et guipures métalliques d'or, d'argent et de soie (de fabrication anc <sup>ne</sup> )	54
»	28. — Les dentelles et guipures métalliques d'or et d'argent (de fabrication moderne) . .	56
»	29. — Les dentelles et guipures métalliques d'or, d'argent et de soie (de fabrication anc <sup>ne</sup> )	56
»	30. — Les incrustations et ondulations. Les entre-deux, les engrelures et les passe-rubans	58
»	31. — Les duchesses de Bruges classiques . . . . .	60

	En regard page
Pl. 32. — Les duchesses de Bruges à relief . . . . .	60
» 33. — Les duchesses de Bruxelles ordinaires. Les duchesses de Bruxelles à relief . . . . .	62
» 34. — Les duchesses de Bruxelles ornées de points gaze. . . . .	62
» 35. — Les duchesses dites rosalines aux fuseaux . . . . .	64
» 36. — Les duchesses dites rosalines aux fuseaux. Les duchesses anglaises dites guipures d'Honiton . . . . .	64
» 37. — Les duchesses dites rosalines aux fuseaux. (Travail connu autrefois sous le nom de travail à fleurs) . . . . .	66
» 38. — Les points de Paris classiques . . . . .	68
» 39. — Les points de Paris bâtards. Les points de Paris fil de lin non blanchi dits éternels. Les points de Paris de soie noire. Les points de Paris mixtes. . . . .	70
» 40. — Les points de Paris à draps . . . . .	72
» 41. — Les points de Paris à draps . . . . .	74
» 42. — Les points de Flandre à points de carrelage . . . . .	76
» 43. — Les Binche à fond de neige . . . . .	78
» 44. — Les Valenciennes à mailles carrées . . . . .	82
» 45. — Les Valenciennes à mailles rondes. Les Valenciennes à mailles mixtes. Les Valenciennes Brabant. Les Valenciennes bâtardes . . . . .	82
» 46. — Tableau des surnoms et appellations techniques donnés aux Valenciennes courantes . . . . .	84
» 47. — Suite du tableau des surnoms et appellations techniques donnés aux Valenciennes courantes . . . . .	86
» 48. — Les Lille. Les Lille d'Arras. Les Lille fleuries. Les Lille-hollandaises . . . . .	88
» 49. — Les petites Lille dites « loopertjes » (dentelles courantes). Les Lille-hollandaises dites « pottekanten » (dentelles à vase). Les Lille dites de Brabant. Les Lille hongroises . . . . .	88
» 50. — Les Lille anciennes . . . . .	90
» 51. — Les Chantilly et les blondes . . . . .	94
» 52. — Les Malines à fond de glace. Les Malines à bords droits ou festonnés agrémentées de semés et de fleurettes . . . . .	94
» 53. — Les Malines à bouquets, vases, corbeilles, sujets ou figurines. Les Malines fleuries . . . . .	96
» 54. — Les Malines à fond de glace (de fabrication ancienne) . . . . .	96
» 55. — Les Malines à fond de glace (de fabrication ancienne) . . . . .	98
» 56. — Les points coupés et les Venise réticella . . . . .	100
» 57. — Les points coupés et les Venise réticella . . . . .	102
» 58. — Les Venise géométriques de l'Île de Chypres et des Vosges . . . . .	106
» 59. — Les Venise mats . . . . .	106
» 60. — Les Venise mats . . . . .	108
» 61. — Les Venise à relief et les Venise Colbert . . . . .	110
» 62. — Les points d'ivoire . . . . .	112
» 63. — Les points roses, appelés aussi rosalines, exécutés à l'aiguille. Perles de Venise ou Venise perlé . . . . .	114
» 64. — Les points de France . . . . .	116
» 65. — Les points de Sedan. . . . .	118
» 66. — Les points de Sedan. . . . .	118
» 67. — Les points d'Argentella. . . . .	120
» 68. — Les points d'Alençon . . . . .	122
» 69. — Les points d'Argentan . . . . .	124
» 70. — Les points de Venise ou Burano fins . . . . .	126
» 71. — Les points gaze flamands . . . . .	126
» 72. — Les points gaze flamands . . . . .	128

	En regard page
Pl. 73. — Les points gaze flamands . . . . .	128
» 74. — Les broderies sur tulle . . . . .	132
» 75. — Broderies sur tulle dites bretonnes . . . . .	132
» 76. — Les broderies sur tulle . . . . .	134
» 77. — Les broderies sur tulle . . . . .	134
» 78. — Les points d'Irlande fins et les gros points d'Irlande . . . . .	136
» 79. — Les points composés de Venise et de points gaze. Pièces combinées . . . . .	138
» 80. — Les points composés de Venise et de points gaze. Pièces combinées . . . . .	138
» 81. — Les points composés de Venise et de points gaze. Pièces combinées . . . . .	138
» 82. — Les points de Venise et de points gaze. Pièces combinées . . . . .	140
» 83. — Les points composés de Venise et de points gaze. Pièces combinées . . . . .	140
» 84. — Les points et les dentelles de Bruxelles à fond gaze (de fabrication moderne) . . . . .	142
» 85. — Les points et les dentelles de Bruxelles à fond gaze (de fabrication ancienne) . . . . .	142
» 86. — Les applications de Bruxelles ou points d'Angleterre (de fabrication ancienne) . . . . .	142
» 87. — Les applications de Bruxelles ou points d'Angleterre (de fabrication ancienne) . . . . .	144
» 88. — Les applications de Bruxelles ou points d'Angleterre . . . . .	144
» 89. — Les applications de Bruxelles ou points d'Angleterre . . . . .	144
» 90. — Les points de Milan ou vieux Flandre . . . . .	146
» 91. — Les points de Milan . . . . .	146
» 92. — Les points de Milan ou vieux Flandre . . . . .	146
» 93. — Les dentelles à lacets mécaniques dites Luxeuil ou points d'Alost. Les contrefaçons des applications de Bruxelles ou points d'Angleterre et des points de gaze flamands . . . . .	150
» 94. — Les dentelles macramées ou de Géma . . . . .	152
» 95. — Les dentelles de Ténériffe et du Paraguay . . . . .	152
» 96. — Les dentelles de Ténériffe et du Paraguay . . . . .	154

## TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE.

	Page
Fig. 1. — Motif de dentelle Ténériffe travaillé sur un canevas . . . . .	4
» 2. — Navette pour tendre les fils sur la toile . . . . .	4
» 3. — Femme de l'antiquité parée d'une robe en broderie ornée de franges . . . . .	10
» 4. — Atelier de brodeuses à l'aiguille, d'après une ancienne gravure sur bois publiée en 1584 . . . . .	12
» 5. — Dame de qualité travaillant à l'aiguille, d'après Abraham Bosse . . . . .	13
» 6. — Le carreau et les fuseaux des dentellières professionnelles . . . . .	26
» 7. — Dévidoir sur pied . . . . .	27
» 8. — Bobinoir à manivelle avec son porte-fuseau . . . . .	27
» 9. — Dentellière du Puy . . . . .	43
» 10. — Carreau utilisé pour les duchesses . . . . .	62
» 11. — Ouvrière travaillant des points de Flandre à « champ de carrelage » à côté d'une fenêtre où se trouve une carafe servant de réflecteur. . . . .	76
» 12. — Vieille dentellière travaillant de la « Valenciennes » . . . . .	82
» 13. — Saint Nicolas, patron des dentellières de Lille . . . . .	91
» 14, 15 et 16. — Dentellières française, belge et italienne, travaillant des dentelles à l'aiguille	102
» 17 à 19. — Le métier et les crochets à broder . . . . .	136
» 20. — Coussin et navette pour macramé . . . . .	152
» 21. — Tension et bouclage des fils sur la petite roue à pointes qui remplace actuellement le papier toile sur lequel se confectionnaient autrefois les dentelles de Ténériffe.	154
» 22. — Motif dit « Soleil » travaillé selon la méthode ancienne sur le papier toile d'après un dessin calqué . . . . .	154
» 23. — Le bouclage des fils et la seconde façon de tendre les fils sur la petite roue garnie de pointes . . . . .	154

## TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Préface . . . . .	V
Notions préliminaires et classification générale . . . . .	I
Chapitre I. — Notice historique concernant les ouvrages précurseurs de la dentelle et des broderies sur tulle . . . . .	9
Chapitre II. — Indications nécessaires à la reconnaissance des caractéristiques des dentelles par l'étude et la définition de leurs parties constitutives. . . . .	23
<b>Les différentes espèces et variétés de dentelles aux fuseaux.</b>	
Chapitre III. — Les dentelles de fil. — Les « tirettes ». — Les « torchons ». — Les « torchons belges ». — Les « torchons du Puy ». — Les « torchons de fabrication étrangère ». — Les « torchons du Brésil ». — Les « torchons des Indes » . . . . .	39
Chapitre IV. — Les « Cluny ». — Les « Cluny » de Madagascar. — Les « Cluny » de fantaisie à lacets mécaniques. — Les « guipures de fil ». — Les « guipures de soie noire ». — Les « guipures de Venise aux fuseaux ». — Les « guipures de Gênes aux fuseaux ». — Les « guipures vermicelle ». — Les « dentelles ou guipures russes » . . . . .	45
Chapitre V. — Les dentelles polychromes et les « grisailles ». . . . .	53
Chapitre VI. — Les dentelles et « guipures métalliques » d'or, d'argent et de soie . . . . .	55
Chapitre VII. — Les « incrustations » ou « ondulations », les « entre-deux », les « engrelures » et les « passe-rubans » . . . . .	57
Chapitre VIII. — Les « duchesses ». — Les « duchesses de Bruges » classiques. — Les « duchesses de Bruges » à relief. — Les « duchesses de Bruxelles » ordinaires. — Les « duchesses de Bruxelles » à relief. — Les « duchesses de Bruxelles » ornées de « point gaze ». — Les dentelles dites « roselines » aux fuseaux. — Les « duchesses anglaises » dites « guipures d'Honiton » . . . . .	61
Chapitre IX. — Les « points de Paris classiques ». — Les « points de Paris bâtards ». — Les « points de Paris fil de lin non blanchi » dits « éternels ». — Les « points de Paris de soie noire ». — Les « points de Paris mixtes ». — Les « points de Paris à draps ». . . . .	69
Chapitre X. — Les « points de Flandre » à « champ de carrelage ». . . . .	75
Chapitre XI. — Les « Binche » à fond de neige . . . . .	77
Chapitre XII. — Les « Valenciennes à mailles carrées ». — Les « Valenciennes à mailles rondes ». — Les « Valenciennes à mailles mixtes ». Les « Valenciennes-Brabant ». — Les « Valenciennes bâtardes ». — Les « Valenciennes classiques et courantes » dites « loopertjes ». . . . .	81
Chapitre XIII. — Les « Lille ». — Les « Lille d'Arras ». — Les « Lille fleuries ». — Les « Lille hollandaises » dites « potttekanten » (dentelles à vase). — Les « petites Lille » dites « loopertjes » (dentelles courantes). — Les « Lille » dites « de Brabant ». — Les « Lille » dites « hongroises » et les « Lille anciennes » . . . . .	87
Chapitre XIV. — Les « Chantilly » et les « blondes ». . . . .	93

	Page
Chapitre XV. — Les « Malines » à fond de glace. — Les « Malines » à bords droits ou festonnés, agrémentées de semés et de fleurettes. — Les « Malines » à bouquets, vases, sujets ou figurines. — Les « Malines » fleuries et les anciennes « Malines » . . . . .	95
<b>Les différentes espèces et variétés de dentelles à l'aiguille.</b>	
Chapitre XVI. — Les « points coupés » et les « Venise reticella » . . . . .	101
Chapitre XVII. — Les « Venise géométriques » de l'Île de Chypre et des Vosges . . . . .	105
Chapitre XVIII. — Les « Venise mats » . . . . .	107
Chapitre XIX. — Les « Venise à relief » et les « Venise Colbert » . . . . .	109
Chapitre XX. — Les « points d'ivoire » . . . . .	111
Chapitre XXI. — Les « points de rose » appelés aussi « roselines exécutées à l'aiguille », « perles de Venise » ou « Venise perlé » . . . . .	113
Chapitre XXII. — Les « points de France » . . . . .	115
Chapitre XXIII. — Les « points de Sedan » . . . . .	117
Chapitre XXIV. — Les « points d'Argentella » . . . . .	119
Chapitre XXV. — Les « points d'Alençon » et les « points d'Argentan » . . . . .	121
Chapitre XXVI. — Les « points de Venise » ou « Burano fins » . . . . .	125
Chapitre XXVII. — Les « points gaze » flamands. . . . .	127
<b>Les différentes espèces et variétés de broderies sur tulle et de points d'Irlande.</b>	
Chapitre XXVIII. — Les anciennes broderies sur tulle. — Les broderies sur tulle mécaniques. — Les broderies sur tulle dites « bretonnes ». — Les broderies sur tulle ornées de paillettes et de motifs de fantaisie . . . . .	133
Chapitre XXIX. — Les « points d'Irlande » fins et les gros « points d'Irlande ». . . . .	135
<b>Les différentes espèces et variétés de dentelles à points mélangés.</b>	
Chapitre XXX. — Les « points composés de Venise » et de « points gaze ». Pièces combinées . . . . .	139
Chapitre XXXI. — Les « points » et les dentelles de Bruxelles à « fond gazé » . . . . .	141
Chapitre XXXII. — Les applications de Bruxelles ou « points d'Angleterre » . . . . .	143
Chapitre XXXIII. — Les « points de Milan » ou « vieux Flandre ». . . . .	145
<b>Les dentelles de fantaisie.</b>	
Chapitre XXXIV. — Les « dentelles à lacets mécaniques » dites « Luxueil » ou « points d'Alost ». — Les contrefaçons des « applications de Bruxelles » ou « points d'Angleterre » et des « points gaze flamands » . . . . .	149
Chapitre XXXV. — Les dentelles « macramées » et de « Gema » . . . . .	151
Chapitre XXXVI. — Les dentelles de Ténériffe et du Paraguay. . . . .	153
<b>La stylisation des dentelles.</b>	
Chapitre XXXVII. — La stylisation des dentelles . . . . .	157



IMPRIMERIE  
J.-E. BUSCHMANN  
ANVERS